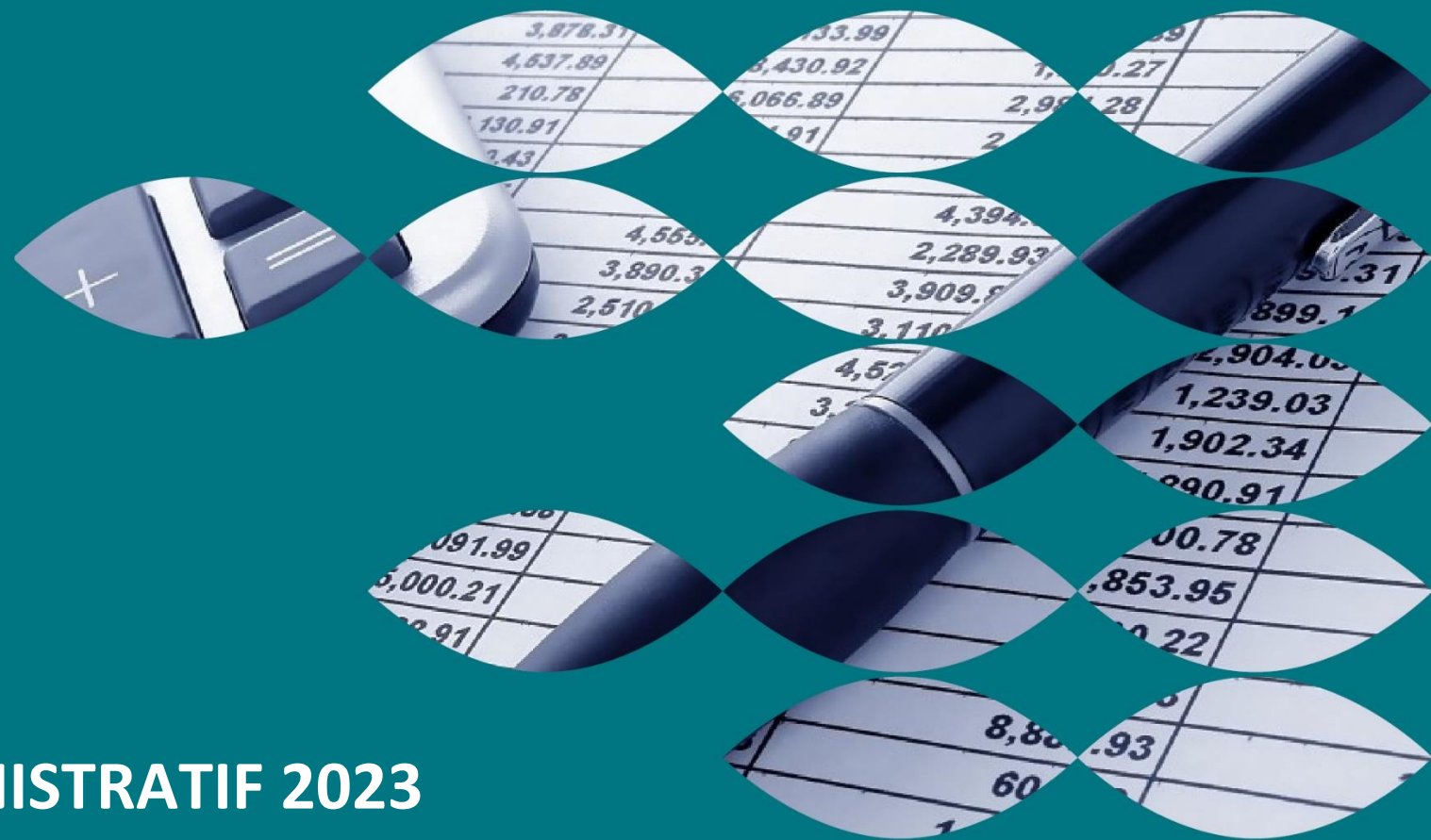




l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers



COMPTE ADMINISTRATIF 2023

INTRODUCTION

L'année 2023 a été marquée par de très fortes contraintes pour le Syctom en dépenses comme en recettes, lui permettant de démontrer sa capacité de résilience, face aux effets conjugués d'une forte inflation, d'un important mouvement social ayant engendré de nombreux blocages des installations, de fortuits sur les sites et des baisses de recettes de vapeur et de valorisation matière en raison de l'effondrement des cours des matières premières.

Ces chocs ont pu être absorbés par le Syctom sans recourir à une augmentation de la redevance versée par les territoires, dont les tarifs sont restés identiques à ceux adoptés en 2022 et cela grâce aux choix stratégiques opérés les années précédentes :

- Le recours en octobre 2022 au marché libre en matière d'électricité a ainsi permis au Syctom de sécuriser d'importantes recettes d'électricité alors que les prix étaient haut,
- La constitution de provisions pour risques et charges d'exploitation a permis d'amortir en 2023 les effets des aléas rencontrés par le Syctom,
- En outre, l'excédent du compte 2022, affecté lors du BS 2023 a permis également de concourir au financement des dépenses nouvelles.

Dans ce contexte, le Syctom a malgré tout amplifié en 2023 ses actions en faveur de la prévention, la réduction et la valorisation optimale des déchets, notamment grâce à son dispositif d'accompagnement des territoires, conformément aux engagements pris. Cet effort accru traduit l'efficacité des mesures de souplesse adoptées fin 2022 dans les modalités du plan d'accompagnement.

En 2023, le Syctom a poursuivi ses efforts d'investissements significatifs avec des dépenses d'équipements s'élevant à 160 M€ et permettant notamment de financer la poursuite de la construction de l'UVE d'Ivry Paris 13 et la rénovation du site de Saint-Ouen, l'étoile verte.

La capacité à emprunter et la notation A+ du Syctom ont été maintenues. L'encours de dette s'élève à 971,0 M€ soit une progression de 55,6 M€ (+ 6,1 %) par rapport à 2022.

Ces phénomènes se traduisent mécaniquement dans les résultats de l'année 2023 : les ratios sont temporairement dégradés. L'épargne brute est divisée par deux mais reste à un niveau convenable puisque le taux d'épargne s'élève à 12,1% en 2023. Le ratio de capacité de désendettement se détériore et atteint 18,5 ans. Cette dégradation n'est toutefois que temporaire : en effet, de longs mois de négociations ont permis d'aboutir à la conclusion d'un avenant au contrat de vente de vapeur début 2024, qui sécurise et optimise nos recettes durablement. Le conseil syndical a également voté en 2024 une évolution tarifaire calibrée de façon à répondre aux besoins budgétaires du Syctom tout en minimisant l'impact sur les finances des territoires.

SYNTHESE DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le CA 2023 est marqué par une réalisation de 97,8 % des crédits prévus en dépenses de fonctionnement et 101,3 % en recettes. L'excédent de fonctionnement s'élève à 16,2 M€ (39,2 M€ en 2022) :

- **dont 1,8 M€ liés à des dépenses non réalisées** provenant principalement des dépenses d'exploitation ;
- **dont 6,0 M€ résultant de recettes supplémentaires liées à la redevance ;**
- **auxquels s'ajoutent 8,3 M€ d'autofinancement** (qui ne font pas l'objet d'une réalisation de crédits).

En investissement, les dépenses ont été exécutées à hauteur de 85,2 %, soit un niveau inférieur à l'année 2022 qui avait enregistré un niveau particulièrement élevé d'exécution à 89,7 %. Les recettes ont été réalisées à un niveau de 87,6% (contre 89,4 % l'année précédente).

Le résultat net de l'exercice s'élève ainsi à 22,4 M€.

En synthèse, le tableau ci-dessous présente les résultats de l'exécution 2023 comparée à celle de 2022.

Tableau 1 : synthèse du compte administratif 2023

Montants en M€	CA 2022	CA 2023	Evolution	
			CA 2023 / CA 2022	
recettes de fonctionnement	469,2	475,1	5,9	1,3%
<i>dont résultat antérieur N-1</i>	<i>3,0</i>	<i>38,3</i>	<i>35,3</i>	<i>1175,3%</i>
dépenses de fonctionnement	429,9	458,9	28,9	6,7%
résultat de fonctionnement N	39,2	16,2	- 23,0	-58,6%
recettes d'investissement	286,4	231,9	- 54,5	-19,0%
<i>dont résultat antérieur N-1</i>	<i>53,0</i>	<i>0,0</i>	<i>- 53,0</i>	<i>-100,0%</i>
dépenses d'investissement	287,3	225,7	- 61,6	-21,4%
résultat d'investissement N	-0,9	6,2	7,1	-766,0%
résultat global	38,3	22,4	- 15,9	-41,5%

Nota Bene : Ce document présente des montants arrondis. Il convient de noter que la somme des montants arrondis ne correspond pas systématiquement à leur somme arithmétique.

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 475,1 M€ / 469,2 M€ en 2022

Les recettes de fonctionnement augmentent très légèrement de 5,9 M€ par rapport à 2022, mais diminuent si l'on retrace le résultat reporté de 2022. En effet, l'année 2022 avait enregistré une croissance de recette exceptionnelle en raison de la forte augmentation des prix des matières et de l'énergie, permettant une hausse du produit des ventes, ainsi que d'importantes recettes exceptionnelles telles que l'indemnité de sortie du Sycotom acquittée par Versailles Grand Parc.

En 2023, à l'inverse, le Sycotom enregistre une net repli des commercialisations des produits en raison, selon les produits, soit d'une baisse des prix soit d'une diminution des volumes vendus.

Comme les années précédentes, les contributions des collectivités adhérentes représentent la part majoritaire (53,0 % en 2023) des recettes de fonctionnement, tandis que la part des recettes issues de la vente matière et énergie marque un repli de plus de 5 points (22,7 % contre 27,7% en 2022).

Tableau 2 : évolution de l'exécution des recettes de fonctionnement

Montants en M€	CA 2022		CA 2023		Evolution CA 2023 / CA 2022	
Contributions des collectivités adhérentes	252,9	53,9%	251,8	53,0%	-1,1	-0,4%
Déchetteries	9,8	2,1%	8,2	1,7%	-1,6	-16,4%
Commercialisation des produits	129,9	27,7%	107,8	22,7%	-22,1	-17,0%
Sous-total produits directs d'exploitation	392,5	83,7%	367,8	77,4%	-24,7	-6,3%
Subventions perçues	35,7	7,6%	45,0	9,5%	9,3	25,9%
Reprises de provisions	6,0	1,3%	7,7	1,6%	1,7	28,1%
Autres recettes	31,9	6,8%	16,3	3,4%	-15,6	-48,8%
Reprise du Résultat N-1	3,0	0,6%	38,3	8,1%	35,3 M€	1175,3%
Total des recettes de fonctionnement	469,2	100,0%	475,1	100,0%	5,9	1,3%

1) Les recettes directes d'exploitation : 367,8 M€ / 392,5 M€ en 2022

a) Les redevances et autres participations : 260,0 M€ / 262,6 M€ en 2022

Les contributions (déchettes incluses) représentent 260,0 M€, soit 54,7 % des recettes de fonctionnement. Cette part est à rapprocher de celle des dépenses directes d'exploitation qui représentent 69,2 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement.

Hors déchettes, les redevances des collectivités diminuent de 1,1 M€ entre 2022 et 2023 sous l'effet de la baisse des tonnages des objets encombrants et des anomalies de tri.

Tableau 3 : détail des contributions et participations des collectivités

Montants en M€	CA 2022		CA 2023		Evolution CA 2023 / CA 2022	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Différence	Pourcentage
Ordures Ménagères Résiduelles	179,1	68,2%	181,5	69,8%	2,4	1,3%
Objets Encombrants (dont chantier)	25,3	9,6%	22,2	8,5%	-3,1	-12,2%
Collectes sélectives (Syctom)	3,9	1,5%	4,1	1,6%	0,2	5,9%
Bio-déchets	0,16	0,1%	0,17	0,1%	0,01	7,3%
Anomalies de tri	6,6	2,5%	6,1	2,3%	-0,5	-7,9%
Part population	37,9	14,4%	37,8	14,5%	-0,1	-0,2%
Contributions des collectivités adhérentes	252,9	96,3%	251,8	96,9%	-1,1	-0,4%
Déchetteries (Romainville, Ivry et Hauts de Seine)	9,8	3,7%	8,2	3,1%	-1,6	-16,4%
Contribution et autres recettes des collectivités	262,6	100,0%	260,0	100,0%	-2,7	-1,0%

b) La commercialisation des produits : 107,8 M€ / 129,9 M€ en 2022

La commercialisation des produits industriels est en diminution de 22,1 M€, malgré la hausse importante des recettes de vente d'électricité qui, elles, progressent de 25,3 M€.

Tableau 4 : détail des recettes issues de la commercialisation

Montants en M€	CA 2022		CA 2023		Evolution CA 2023 / CA 2022	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Différence	Pourcentage
Vapeur	74,4	57,3%	49,5	45,9%	-24,9	-33,4%
Electricité	8,4	6,5%	33,7	31,3%	25,3	300,6%
Valorisation matière	39,9	30,7%	20,6	19,1%	-19,3	-48,3%
Vente déchets tiers et refacturations RTE	7,1	5,5%	3,9	3,6%	-3,2	-45,0%
Total commercialisation des produits	129,9	100,0%	107,8	100,0%	-22,1	-17,0%

- Une baisse de 24,9 M€ de la vente vapeur

En 2023, le Syctom n'a pas atteint le seuil de livraison de vapeur permettant l'application d'un prix complémentaire sur les tonnes de vapeur livrées¹ en raison de plusieurs facteurs : le mouvement social contre la réforme des retraites et d'importants arrêts fortuits à Ivry et à Saint-Ouen. En conséquence, les recettes ont fortement baissé (-33,4%), puisque tant le prix que les volumes livrés ont diminué.

- Une hausse de la vente d'électricité de 25,3 M€

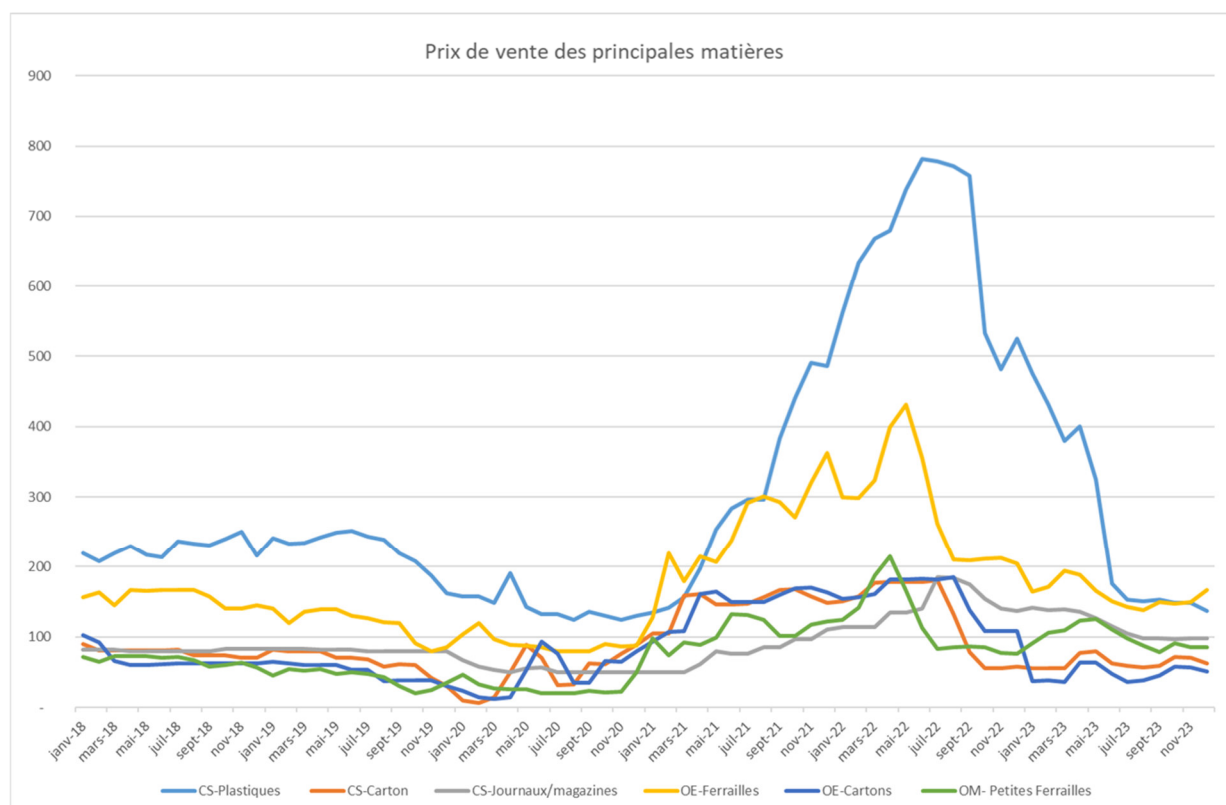
Les ventes d'électricité des sites d'Isséane et d'Ivry opérées sur le marché libre en 2023, dans le cadre de contrats signés en 2022 auprès Suez RV Energie, ont pu bénéficier de prix de l'électricité élevés car fixés fin 2022 au moment où le marché à terme était très haut.

- Une baisse de la vente matière de 19,3 M€

L'année 2022 se situait dans le contexte conjoncturel de flambée des cours des matières premières et secondaires issues du recyclage, en raison de la fin de la crise sanitaire et de la reprise économique accentuée par le conflit ukrainien. Au cours de l'année 2023, les prix ont poursuivi leur baisse pour se rapprocher fin 2023 de leur niveau d'avant-crise. Les recettes ont donc considérablement chuté.

¹ Avenant n°7 modifié par avenant n°8 du contrat avec CPCU : à date : le Syctom garantit un volume de vapeur de 3 519 000 tonnes. Si, et seulement si, le seuil est atteint, alors le Syctom bénéficie d'un prix complémentaire de 5 €/tonne.

Graphique n°1 : détail des principaux prix de vente et de leur évolution depuis 2019



- Une baisse de la vente des déchets tiers et les refacturations RTE de 3,2 M€

En raison des fortuits et du mouvement social, la disponibilité des sites du Sycptom a été inférieure en 2023 à celle de l'année 2022. La priorité des usines du Sycptom ayant été l'incinération des déchets des membres, le vide de four disponible a donc diminué. En conséquence, les sites de valorisation énergétique du Sycptom ont accueilli moins de déchets tiers, engendrant une baisse des recettes sur ce poste.

2) Les aides des Eco-Organismes et de divers financeurs : 45,0 M€/ contre 35,7 M€ en 2022

Les soutiens des éco-organismes sont en nette progression de près de 9,3 M€ en raison de la hausse du soutien à la tonne triée de la REP Emballage de Citeo, qui progresse très fortement de part :

- L'augmentation des soutiens unitaires négociés dans le cadre de la prolongation d'un an du barème F,
- La hausse des tonnages valorisés qui suivent l'évolution des apports en CS,
- Du déplafonnement des quantités d'EMR² soutenues : le Sycptom « riche » en EMR n'était soutenu que sur les 35% maximum du volume de papiers/cartons triés et valorisés. Ce plafonnement conduisait à ce qu'une proportion importante des EMR du Sycptom ne soit pas soutenue. Dans le cadre de la prolongation du barème F, ce pourcentage a été augmenté.

² Emballage Ménagers Recyclables

Tableau 5 : détail des soutiens

Montants en M€	CA 2022		CA 2023		Evolution CA 2023 / CA 2022
Soutiens CITEO tri	22,7	63,7%	36,1	80,3%	13,4
Soutiens CITEO valorisation énergétique	5,8	16,1%	5,8	12,8%	0,0
OCADE3E + Arca + Eco DDS	0,1	0,2%	0,4	0,0%	0,3
Soutiens éco mobilier*	3,0	8,3%	0,0	0,1%	-2,9
Soutiens CITEO JRM+GM*	4,0	11,1%	1,9	5,0%	-1,7
Sous total éco organismes	35,5	99,5%	44,2	98,3%	8,7
Subventions prévention/compostage	0,0	0,1%	0,3	0,7%	0,3
Soutiens recyclage des petits aluminium	0,0	0,0%	0,3	0,7%	0,3
Autres	0,2	0,5%	0,1	0,3%	0,0
Total subventions	35,7	100,0%	45,0	100,0%	9,3

*Certains soutiens n'ont pas pu être titrés en 2023. Toutefois la recette sera bien perçue par le Sycotom et régularisée lors de prochains exercices.

3) Les autres recettes : 16,3 M€/ 31,9 M€ en 2022

Les autres recettes diminuent de 15,6 M€. En effet, l'année 2022 avait été exceptionnelle avec l'application de l'indemnité de sortie pour Versailles Grand Parc (+ 6,9 M€), de l'indemnité IP13 suite aux grèves et au dysfonctionnement de décembre 2019 / janvier 2020 de l'UVE (+ 2,6 M€).

En 2023, les factures N-1 non suivies de paiement sont en diminution (- 3,0 M€), ainsi que la reprise des subventions d'équipement transférables (- 0,6 M€). Ces deux recettes représentent à elles seules plus de 90% des autres recettes.

Tableau 6 : détail des autres recettes de fonctionnement

Montants en M€	CA 2022		CA 2023		Evolution CA 2023 / CA 2022
Locations et remboursements de baux	0,9	2,8%	0,7	4,2%	-0,2
Intérêts avance en compte courant	0,3	1,0%	0,0	0,0%	-0,3
Indemnisation sinistres et pénalités liées à l'exploitation	0,57	1,8%	0,12	0,7%	-0,5
Factures N-1 non suivies de paiement suite à tonnage définitif	15,94	50,0%	13,06	80,1%	-2,9
Indemnité de sortie Versailles Grand Parc	6,90	21,6%	0,00	0,0%	-6,9
Indemnité IP13 grèves de décembre 19 / janvier 20	2,60	8,1%	0,00	0,0%	-2,6
Remboursement avoir RTE	0,00	0,0%	0,21	1,3%	0,2
Régularisations fiscales (TVA, Taxe Foncière, TGAP)	2,25	7,0%	0,31	1,9%	-1,9
Autres remboursements divers (sécurité sociale...)	0,12	0,4%	0,19	1,2%	0,1
Reprise des subventions d'équipement transférables au compte de résultat	2,29	7,2%	1,67	10,2%	-0,6
Total autres recettes	31,9	100,0%	16,3	100,0%	-15,6

4) La reprise de provision : 7,7 M€/ 6,0 M€ en 2022

Une provision de 7,7 M€ avait été constituée en 2022 pour couvrir les risques et les charges de l'exploitation courante. Cette provision a été reprise en 2023 pour absorber en partie la baisse conjoncturelle de l'autofinancement liée aux mouvements sociaux, fortuits et baisse des recettes de valorisation énergétique et matière.

5) L'affectation du résultat N-1 : 38,3 M€ / 3,0 M€ en 2022

Il s'agit de l'affectation de l'excédent de fonctionnement N-1 en fonctionnement en 2023.

B - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 458,9 M€ / 429,9 M€ en 2022

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 28,9 M€ soit + 6,7 %, principalement sous l'effet de :

- de la hausse des dépenses directes de traitement des déchets (+25,3 M€) ;
- de la hausse des amortissements (+ 7,8 M€) ;
- d'une hausse des frais financiers (+6,7 M€).

Tableau 7 : détail des dépenses de fonctionnement

Montants en M€	CA 2022		CA 2023		Evolution CA 2023 / CA 2022	
	Montant	%	Montant	%	Différence	%
Dépenses directes de traitement des déchets	292,1	67,9%	317,5	69,2%	+25,3	8,7%
Aides Collecte Sélective, reversements éco-organismes	9,0	2,1%	5,7	1,2%	-3,3	-36,5%
Actions de prévention et de solidarité internationale	6,9	1,5%	12,6	2,8%	+5,8	83,7%
Dépenses communes	7,8	1,9%	8,6	1,9%	+0,7	9,3%
Charges de personnel	9,6	2,2%	10,1	2,2%	+0,5	5,1%
Charges financières	14,7	3,4%	21,4	4,7%	+6,7	45,2%
Charges exceptionnelles	10,3	2,4%	6,7	1,5%	-3,5	-34,5%
Provisions pour charges de gestion	11,0	2,6%	0,0	0,0%	-11,0	-100,0%
Dépenses réelles de fonctionnement	361,4	84,1%	382,6	83,4%	21,2	5,9%
Dotations aux amortissements	68,5	15,9%	76,3	16,6%	+7,8	11,3%
Total dépenses de fonctionnement	429,9	100%	458,9	100%	28,9	6,7%

Les dépenses directes d'exploitation continuent de représenter le principal poste de dépenses en concentrant 69,2 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement.

1) Evolution des tonnages

Tableau 8 : évolution des tonnages depuis 2018

En tonnes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	évolution 2023/ 2022
Ordures Ménagères Résiduelles	1 902 689	1 873 157	1 748 109	1 766 662	1 729 001	1 672 274	-3,3%
Objets Encombrants	223 408	231 431	228 275	251 030	216 404	198 756	-8,2%
Collectes sélectives (Syctom)	187 065	197 330	189 784	212 080	210 269	213 851	1,7%
Collectes sélectives (SITRU)	11 817	12 059	11 337	9 719			
Déchets alimentaires	4 960	7 303	6 037	8 972	8 737	10 313	18,0%
Déchets verts	41	179	545	1 676	9 610	12 825	33,5%
Déchèteries	26 827	30 225	43 219	55 309	67 997	64 190	-5,6%
TOTAL (avec déchèteries)	2 356 807	2 351 684	2 227 306	2 305 448	2 242 018	2 172 209	-3,1%

2) Les dépenses d'exploitation : 317,5 M€ / 292,1 M€ en 2022

Tableau 9 : le détail des dépenses d'exploitation

Montants en M€	CA 2022		CA 2023		Evolution CA 2023 / CA 2022	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Différence	Pourcentage
Traitement en centres d'incinération du Sycotom, dont ISDD et traitement des mâchefers	141,0	48,3%	136,3	42,9%	-4,8	-3,4%
Remboursement trop perçu redevance	0,0	0,0%	7,7	2,4%	7,7	
Contrats de transferts (secours et Romainville)	12,1	4,2%	16,5	5,2%	4,4	36,0%
Participations syndicats	4,0	1,4%	3,8	1,2%	-0,2	-5,0%
Traitement des objets encombrants, traitement collecte sélective caractérisations	78,7	26,9%	80,1	25,2%	1,4	1,8%
Biodéchets	3,3	1,1%	3,8	1,2%	0,5	14,9%
CET 2 : ISDND (enfouissement)	16,5	5,6%	28,4	9,0%	12,0	72,5%
Gros Entretien et Réparation (GER)	29,8	10,2%	31,8	10,0%	2,1	6,9%
Autres dépenses techniques (analyse qualité de l'air, rejets...)			0,7		0,7	
Taxes foncières	4,2	1,4%	5,5	1,7%	1,3	32,1%
Locations immobilières des sites	1,2	0,4%	1,5	0,5%	0,2	18,0%
Droits Voies Navigables de France pour les rejets d'eau	1,2	0,4%	1,3	0,4%	0,1	6,4%
Total des dépenses directes de traitement des déchets	292,1	100,0%	317,5	100,0%	25,3	8,7%

Les mouvements sociaux et les fortuits qui ont engendré une moindre disponibilité des sites du Sycotom ont eu pour conséquence d'augmenter les dépenses sur les contrats de transferts (+4,4 M€) et le traitement en centre d'enfouissement technique pour les déchets non dangereux (CET2/ISDND) (+12,0 M€).

Il a été décidé de poursuivre l'expérimentation « collecte et traitement » des déchets alimentaires jusqu'en 2024, le périmètre d'action du Sycotom reste donc inchangé entre 2022 et 2023. Les dépenses de collecte et traitement des déchets alimentaires et des déchets verts augmentent de +0,5 M€ (+14,9%) en raison de l'augmentation des tonnages concernés.

Le GER progresse de +2,1 M€ (soit +6,9 %) suite à des dépenses réalisées sur les UVE. Le détail par site est le suivant :

Tableau 10 : détail des montants de travaux de gros entretien et réparation par centre

Montants en M€	CA 2022		CA 2023		Evolution CA 2023 / CA 2022	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Différence	Pourcentage
Ivry	12,5	42,1%	13,1	41,2%	0,6	5,0%
Saint-Ouen	8,2	27,6%	7,5	23,5%	-0,7	-8,6%
Isséane	7,7	25,9%	8,3	26,1%	0,6	8,2%
Nanterre	0,2	0,7%	0,0	0,0%	-0,2	-100,0%
Romainville	0,3	0,9%	1,0	3,2%	0,7	267,7%
Sevran	0,4	1,3%	1,1	3,5%	0,7	185,1%
Paris 15	0,0	0,1%	0,3	0,8%	0,2	584,8%
Paris 17	0,4	1,4%	0,5	1,7%	0,1	36,5%
Total dépenses GER	29,6	100,0%	31,8	100,0%	2,2	7,3%

3) Les versements aux communes et intercommunalités : 5,7 M€/ 9,0 M€ en 2022

Jusqu'en 2020, le Sycdom versait 6 types de soutien différents aux collectivités. En corolaire de la refonte de la politique tarifaire, les soutiens versés aux collectivités ont été revus à la baisse et simplifiés en 2021. Les soutiens éloignement, collecte sélective et déchets alimentaires et reversement éco mobilier pour les objets encombrants ne sont plus reversés, tandis que les reversements Citeo pour la communication / Ambassadeurs du tri / Verre et les soutiens au titre de l'accueil d'un centre sont maintenus.

Pour mémoire, le soutien accueil est versé aux communes qui accueillent un centre de traitement appartenant au Sycdom (Paris, Issy-les-Moulineaux, Ivry-sur-Seine, Nanterre, Romainville, Saint-Ouen, Sevran). L'enveloppe est égale à 1,50 € par tonne réceptionnée (sur la base des tonnes réceptionnées en N-1) dans les installations de traitement appartenant au Sycdom.

Tableau 11 : les soutiens reversés aux communes et intercommunalités

Montants en M€	CA 2022		CA 2023		Evolution CA 2023 / CA 2022	
	Montant	%	Montant	%	Différence	%
Soutien pour l'accueil d'un centre de traitement	3,5	39,0%	3,4	60,1%	-0,0	-1%
Reversement collecte sélective (barème E pour la Communication / Ambassadeurs Du Tri / Verre)	5,0	55,6%	2,2	37,8%	-2,8	-56%
Solde de versements des soutiens arrêtés	0,5	5,4%	0,1	2,1%	-0,4	-75%
Total soutiens et reversements	9,0	100%	5,7	100%	-3,2	-36%

4) Les actions de prévention, de sensibilisation et de communication : 11,7 M€/ 6,5 M€ en 2022

La mobilisation des territoires associée aux initiatives propres du Sycdom ont permis un taux de consommation de 94% du budget prévention et sensibilisation en 2023. Conformément aux engagements politiques, les dépenses consacrées à la prévention et la sensibilisation ont nettement progressé en 2023.

Les principaux postes de dépenses concernent la sensibilisation des publics (4,5 M€) et le compostage domestique (0,4 M€) qui comprend l'accompagnement au compostage (formation, analyse, lancement de site etc.) et le soutien aux territoires et aux associations (3,4 M€) auxquels s'ajoutent les dépenses de communication (1,2 M€).

La sensibilisation des publics (éco-animateurs) :

Initiée en 2015, la sensibilisation des publics aux côtés des collectivités s'opère depuis 2018 avec 4 équipes de 10 éco-animateurs. L'offre est complétée par des animations dites « clés en main » ou des animations spécifiques sollicitées par les territoires.

L'année 2023 marque une forte demande des territoires, accompagnée par la mise en place d'une nouvelle approche permettant un bon taux de réalisation des opérations de sensibilisation par les éco-animateurs accompagné d'un bon taux de contact sur les logements visés.

Ainsi, 2 équipes supplémentaires de 10 éco-animateurs ont été déployées. Elles étaient en charge d'opérations dites de « communication engageante ». L'enjeu est d'aller au-delà de l'information et d'accompagner les habitants dans leur passage à l'acte, c'est-à-dire d'agir sur un changement de

comportement en s'appuyant sur les sciences sociales et comportementales pour l'activation de certains leviers facilitant ce passage à l'acte.

Tableau 12 : volume d'actions menées et personnes sensibilisées

	2021	2022	2023
Nbre de 1/2 journées de porte à porte	2 250	1 272	1 407
Nbre de logement sensibilisés	271 954	104 271	137 282
Nbre Animations « clés en main »	90,5	189	319
Nbre de personnes sensibilisées	2 624	4 017	12 183

En 2023, le Syctom a lancé sa première campagne de communication grand public avec un premier volet consacré au tri du verre. Cette première séquence de sensibilisation à la réduction des déchets et l'amélioration du tri se poursuivra en 2024 et 2025.

En lien avec cette campagne et pour sensibiliser au plus près les différents publics, le Syctom a mis en place la « Tournée des territoires » avec une caravane qui, sur sollicitations des EPT va à leur rencontre. Les éco-animateurs proposent des animations ludiques et pédagogiques autour du tri et de la réduction des déchets (15 dates de septembre à décembre 2023).



La sensibilisation des étudiants à l'éco-conception (concours DZD) :

Le concours Design Zéro Déchet permet, depuis 2012, de stimuler la réflexion et la prise de conscience environnementale des futurs professionnels avec une volonté toujours plus affirmée de voir le nombre de projets concrétisés augmenter.

Cette action phare s'adresse aux concepteurs de demain pour éco concevoir des biens et des services durables.

Pour cette 11ème édition du concours, le thème choisi portait sur le tourisme durable : Comment, grâce à l'éco-conception, rendre le tourisme plus respectueux de l'environnement et limiter la production de déchets qu'il engendre ?

Pour accompagner le Syctom, les candidats ont bénéficié du soutien du designer Patrick Jouin, parrain de cette édition 2023 et des partenaires professionnels : le Groupe Pierre & Vacances Center Parcs et l'association Acteurs du Tourisme Durable.

4 prix ont été décernés :

- Le prix Sycotom pour BREW : un plateau d'accueil permettant de remplacer les capsules de café, les dosettes de sucre et les sachets de thé dans les chambres d'hôtels,
- Le prix consommation durable pour TrokBox : dispositif qui vise à accélérer l'adoption de pratiques plus vertueuses chez les campeurs,
- Le prix économie de la fonctionnalité pour Compers : application mobile pour simplifier l'échange et la mise en relation des campeurs,
- Le prix changement de comportement pour Écokit : dispositif mural dans-lequel sont disposés les éléments d'un kit de bienvenue éco-responsable.

A noter qu'un prix spécial a été attribué à Léo et Luna par Nomade Aventure, voyageur engagé : il s'agit d'une tente et d'un kit d'hygiène mis à disposition des festivaliers pour limiter la production de déchets lors de ces manifestations.

L'édition 2023 a confirmé l'intérêt du concours avec 103 projets déposés pour 187 participants issus de 26 écoles au niveau national.

Le compostage domestique

L'accompagnement au compostage de proximité, imputé en fonctionnement comprend l'intervention de maîtres composteurs lors des réunions de dotation ou de suivi, l'accompagnement à la mise en œuvre de nouveaux sites (diagnostic, lancement, suivi, visites annuelles et analyses, etc.) et les formations « Référents de site » dont 27 eurent lieu en 2023. Ainsi sur la période 2021-2023, les 11 établissements publics territoriaux adhérents au Sycotom ont mobilisé ces formations pour leurs agents et/ou relais locaux.

Tableau 13 : Evolution du nombre de formations

	Nb de journées de formation	Nb de personnes formées
2021	24	179
2022	30	299
2023	27	340
TOTAL	81	818

Actions de prévention et accompagnement des collectivités

L'accompagnement du Sycotom se traduit par un soutien financier et opérationnel aux territoires adhérents. Ce soutien est détaillé dans le plan d'accompagnement du dispositif 2021-2026.

Pour mémoire, adopté en 2021, le dispositif a évolué fin 2022 pour répondre au plus juste aux réalités territoriales et accompagner de manière la plus pragmatique les territoires dans la préparation de l'obligation de tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024. Ces contrats sont la déclinaison opérationnelle du Schéma de coordination Prévention, Collecte et traitement prévu dans le plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD). Ce schéma permet de coordonner les actions ainsi que les opérations de prévention et de sensibilisation, partagées entre les établissements publics territoriaux et le Sycotom.

Le dispositif de soutien s'articule autour de deux axes : la prévention des déchets et l'amélioration qualitative et quantitative du tri.

Tableau 14 : Evolution du nombre de dossiers soutenus dans le cadre du dispositif d'accompagnement des territoires

	2022	2023
Nombre de dossiers	51	104

On peut noter comme soutiens :

- Accompagnement à l'euro/habitant du déploiement des PAV (points d'apport volontaire) à Paris et Est-Ensemble,
- Accompagnement à l'ouverture de ressourceries généralistes et spécialisées,
- Soutien opérationnel aux territoires pour l'Extension des Consignes de Tri ou Déchets alimentaires notamment par la mise à disposition d'outils de communication,
- Modules de formations méthodologiques ou thématiques via le catalogue d'accompagnement à l'élaboration des Plans Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés à destination des EPT,
- Partage des initiatives des territoires par l'animation régulière du site internet et du forum www.jecomposteenville.fr,
- Déploiement des outils de sensibilisation à destination des collectivités adhérentes pour le déploiement du tri, de la collecte et de la valorisation des déchets alimentaires et l'animation du site www.mesdechetsalimentaires.fr.

Les actions de communication (1,2 M€)

Ce poste recouvre les dépenses de communication institutionnelle externe et interne notamment digitale, les relations presse et les relations institutionnelles notamment avec les programmes de coopération technique soutenus par l'AFD. Ce poste est en diminution par rapport à 2022 (-0,3 M€).

5) Les dépenses communes de fonctionnement : 8,6 M€ / 7,8 M€ en 2022

Les dépenses communes de fonctionnement du Sycotom se situent à 8,6 M€ soit 1,9 % du total des dépenses de fonctionnement. Elles progressent de 9,3 % (soit + 0,7 M€), sous l'effet important de la hausse des dépenses informatiques. En effet, dans un contexte de cyberguerre et de cyberattaque, marqué par les impératifs de sécurité liés, le Sycotom a déployé des efforts significatifs afin de mettre en conformité le système d'information.

Tableau 15 : détail des autres dépenses de fonctionnement

Montants en M€	CA 2022		CA 2023		Evolution CA 2023 / CA 2022	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Différence	Pourcentage
fourniture de petit équipement et prestations informatiques, frais de télécommunication	0,9	11,2%	2,4	28,5%	1,5	164,8%
loyers et charges locatives (siège social)	2,4	29,2%	2,2	25,5%	-0,2	-9,2%
frais d'honoraires d'avocats et assistances à maîtrise d'ouvrage	0,8	9,9%	1,2	14,2%	0,4	49,6%
frais de fonctionnement des services (fluides, fournitures de bureau, maintenance du bâtiment et des équipements, frais de nettoyage)	0,5	6,1%	0,4	4,3%	-0,1	-26,8%
formations des agents	0,1	1,5%	0,1	1,3%	0,0	-6,3%
indemnités des élus	0,2	2,0%	0,2	2,3%	0,0	21,6%
diverses études (biodéchets, recherche et développement production de bioplastique, exploitations de données en BIM)	0,7	8,8%	0,3	4,0%	-0,4	-52,8%
frais de gardiennage des sites	0,4	4,5%	0,3	3,8%	0,0	-11,4%
cotisations versées à différents organismes	0,2	2,6%	0,2	2,8%	0,0	13,0%
autres dépenses	1,6	11,5%	1,1	13,2%	-0,5	-29,3%
Total des dépenses communes de fonctionnement	7,8	100,0%	8,6	100,0%	0,7	9,3%

6) Les charges de personnel : 10,1 M€ / 9,6 M€ en 2022

Les charges de personnel s'élevaient à 10,1 M€ en 2023 et augmentent de 0,5 M€ soit + 5,1 %. Elles représentent 2,2 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement.

Cette évolution s'explique notamment par :

- La prise en compte en année pleine de l'augmentation du point d'indice de la fonction publique de juillet 2022 (+ 3,5 %) à laquelle s'ajoute l'hypothèse d'une seconde augmentation du point d'indice en 2023,
- Une évolution de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE), part mensuelle du régime indemnitaire, en lien avec la reconnaissance de l'expérience professionnelle des agents tous les 2 ans, dans le cadre de l'évaluation annuelle,
- L'impact de mesures nationales : mesures catégorielles concernant les agents des catégories B et C, participation aux frais d'abonnement de transports en commun à hauteur de 75%, réévaluation du forfait mobilités durables.

Le Sycotom s'est aussi montré volontariste en matière de pouvoir d'achat, avec notamment la décision de la mise en œuvre de la prime de pouvoir d'achat pour les agents remplissant les conditions, ainsi que de l'augmentation de la participation à la mutuelle et de la valeur faciale des titres restaurant.

Les dépenses de personnel correspondent à un effectif de 129 agents au 31 décembre 2023 qui reste globalement stable depuis 2017 (les effectifs varient entre 126 et 130 agents selon les années sur la période).

7) Les charges financières : 21,4 M€ / 14,7 M€ en 2022

Les charges financières se situent à 21,4 M€ soit une hausse de 6,7 M€ soit + 45,2 %. Cette hausse est due à la hausse conjuguée de l'encours de dette du Sycotm et des taux d'intérêt (cf. *infra*).

8) Les charges exceptionnelles : 6,7 M€ /10,3 M€ en 2022

Les charges exceptionnelles se situent à 6,7 M€ en 2022. Elles recouvrent notamment :

- Des régularisations comptables pour 5,5 M€,
- Des indemnités versées dans le cadre d'un protocole transactionnel ayant pour effet de régler les différends liés aux conséquences de la crise sanitaire dans le déroulement des travaux sur le site de Nanterre pour 0,9 M€.

9) Les dotations aux amortissements : 76,3 M€/ 68,5 M€ en 2022

La dotation 2023 se situe à 76,3 M€. Elle augmente de 7,8 M€ soit 11,3 %. Cette augmentation est liée à la poursuite des investissements réalisés l'année précédente.

C – L'ÉVOLUTION DES RATIOS FINANCIERS

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). Elle n'intègre pas le résultat antérieur reporté. Elle constitue la ressource interne dégagée durant l'année et dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice, dont le remboursement du capital de la dette.

En 2023, elle s'élève à 52,6 M€ et diminue fortement par rapport à 2022 (102,4 M€) mais reste à un niveau convenable puisque le taux d'épargne (rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement) s'élève à 12,1% en 2023. Cette diminution est la conséquence de l'augmentation des dépenses et de la baisse des recettes (hors résultat antérieur).

Le ratio de capacité de désendettement se détériore également et atteint 18,5 ans. Cette dégradation n'est toutefois que conjoncturelle : l'avenant au contrat de vente de vapeur signé début 2024 ainsi que l'évolution tarifaire adoptée au budget primitif 2024 sécurise et optimise nos recettes durablement.

Tableau 16 : évolution de l'épargne du Sycotm

Données en M€	CA 2022	CA 2023
EPARGNE DE GESTION	117,2	74,0
Charges financières	14,74	21,4
EPARGNE BRUTE	102,4	52,6
TAUX D'EPARGNE	22,1%	12,1%
Capital	32,5	61,4
EPARGNE NETTE	69,9	- 8,9
Encours de dette au 31/12/N	915,5	971,0
CAPACITE DE DESENDETTEMENT	8,9 ans	18,5 ans

II – LA SECTION D’INVESTISSEMENT

A - LES RECETTES D’INVESTISSEMENT : 231,9 M€ / 286,4 M€ en 2021

La structure des recettes d’investissement marque un accroissement du financement par l’emprunt dans les recettes totales (50,5 % en 2023 contre 42,5% en 2022). En revanche, la part de l’autofinancement diminue fortement.

Tableau 17 : détail des recettes d’investissement

Montants en M€	CA 2022		CA 2023		Evolution CA 2023 / CA 2022	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Dotations aux amortissements	68,5	23,9%	76,3	32,9%	7,8	11,3%
Capitalisation de l'excédent de fonctionnement N-1	19,9	7,0%	1,0	0,4%	-19,0	-95,2%
Report de l'excédent d'investissement N-1	33,1	11,6%	-	0,0%	-33,1	-100,0%
Sous-total autofinancement	121,5	42,4%	77,2	33,3%	-44,3	-36,5%
FCTVA	27,7	9,7%	32,2	13,9%	4,5	16,2%
Subventions et participations perçues	11,7	4,1%	3,9	1,7%	-7,8	-66,5%
Emprunts mobilisés	121,8	42,5%	117,0	50,5%	-4,8	-3,9%
Opérations comptables et autres opérations	3,6	1,3%	1,5	0,7%	-2,1	-57,5%
Total des recettes d'investissement	286,4	100,0%	231,9	100,0%	-54,5	-19,0%

1) L’autofinancement : 77,2 M€ / 121,5 M€ en 2022

Il se situe à 77,2M€. Il est en baisse de 44,3 M€ soit -36,5 % comparé à 2022. Cette baisse est imputable à la quasi-suppression des excédents N-1 (capitalisation de l’excédent de fonctionnement et report de l’excédent d’investissement) de 53 M€ à 1M€ tandis que les amortissements augmentent de près de 8M€.

2) Le FCTVA : 32,2 M€ / 27,7 M€ en 2022

Ce fonds concerne la récupération de la TVA sur les dépenses d’investissement effectuées en N-2 soit en 2021.

3) Les subventions et les remboursements perçus : 3,9 M€ / 11,7 M€ en 2022

L’évolution à la baisse s’explique notamment par la diminution de la participation du SIAAP (remboursement à 50 % des dépenses engagées) et du SIGEIF (remboursement de 10 %) dans le cadre des projets de cométhanisation et de biométhanisation, corrélativement à l’évolution des dépenses. Cette dernière représente 3,7 M€ en 2023.

Le lancement de l’opération de Gennevilliers a permis d’inscrire une première recette à la marge (150 000€).

4) Les emprunts mobilisés : 117 M€ / 121,8 M€ en 2022

Le Sycotom continue à mobiliser des emprunts pour couvrir ses besoins de financement et équilibrer la section d’investissement. Les nouveaux emprunts s’élèvent à 117 M€ en 2023 soit un niveau proche de celui observé en 2022.

5) Les opérations comptables : 1,5 M€ / 3,6 M€ en 2021

Ces opérations correspondent à des transferts comptables des frais d'études sur les comptes définitifs et à des remboursements d'avance par les tiers concernés.

B - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 225,7 M€ / 287,3 M€ en 2022

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 225,7 M€ et marquent une baisse de 61,6 M€ par rapport à 2022.

- -83,4 M€ résultent de la baisse des dépenses d'équipement conformément à l'avancée des opérations d'investissement,
- +29 M€ de remboursement d'emprunt, dont 18 M€ pour le seul remboursement d'une échéance obligataire souscrite en 2022,
- -8,2 M€ : opérations comptables (transferts de frais d'études sur les comptes définitifs et reprise d'avances versées).

Tableau 18 : des dépenses d'investissement

Montants en M€	CA 2022		CA 2023		Evolution CA 2023 / CA 2022	
	Montant	%	Montant	%	Différence	%
Dépenses d'équipement	243,5	84,7%	160,1	70,9%	-83,4	-34,3%
Remboursement d'emprunts	32,5	11,3%	61,4	27,2%	29,0	89,2%
Participation au capital SEMOP Sevrans	-	-	0,2	0,0%	0,2	
Dépôt de garantie siège social	0,1	0,0%		0,0%	-0,1	-100,0%
Opérations comptables	11,3	3,9%	3,0	1,3%	-8,2	-72,9%
Report du déficit N-1	-	0,0%	1,0	0,4%	1,0	
Total dépenses d'investissement	287,3	100,0%	225,7	100,0%	-61,6	-21,4%

1) Les dépenses d'équipement : 160,1 M€ / 243,5 M€ en 2022

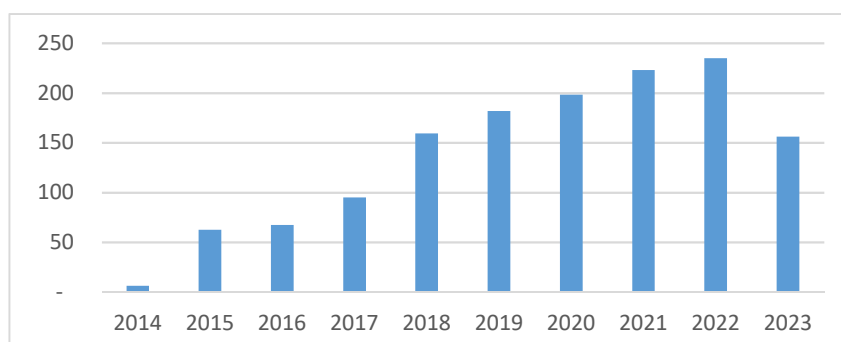
Les dépenses d'équipement s'établissent à 160,1 M€ en 2022 soit une baisse de -34,3 % par rapport à 2022. Cela représente un taux de réalisation de 83,9 % des dépenses prévues. La reconstruction de l'UVE IPXIII continue d'être le principal projet (74,1 M€ / 46,3 % des dépenses) suivi par le projet de rénovation du centre de Saint-Ouen (39,9 M€ / 24,9 % des dépenses).

Tableau 19 : détail des dépenses d'équipement

Montants en M€	CA 2022		CA 2023		Evolution CA 2023 / CA 2022
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	
Reconstruction UVE Ivry Paris 13	150,8	61,9%	74,1	46,3%	-76,7
Rénovation du centre de Saint-Ouen	53,1	21,8%	39,9	24,9%	-13,2
Amélioration continue	20,5	8,4%	22,4	14,0%	2,0
Etudes pour la reconstruction du centre Romainville-Bobigny	1,9	0,8%	6,6	4,1%	4,7
Cométhanisation SIAAP-Syctom	14,6	6,0%	7,4	4,6%	-7,2
Méthanisation SIGEIF-Syctom	0,6	0,3%	2,0	1,2%	1,3
Plans Prévention	1,6	0,6%	3,3	2,1%	1,8
Autres dépenses d'équipement	0,4	0,2%	4,4	2,7%	4,0
Total dépenses d'équipement	243,5	100,0%	160,1	100,0%	-83,4

Il peut être relevé que l'évolution des dépenses d'équipement est conforme à l'avancée des plus grosses opérations d'investissement du Syctom (IP13 et Saint Ouen en premier lieu).

Tableau 20: évolution des dépenses d'équipement – en M€



Point sur les projets :

a) Construction de l'UVE Ivry Paris 13 :

Comme en 2022, l'année 2023 a fait l'objet d'une très forte co-activité mobilisant d'importants moyens humains avec un pic au mois de juin atteignant 464 compagnons par jour accompagnés de 116 encadrants. Une grosse partie des effectifs a été mobilisée pour les travaux d'électricité. Les locaux tertiaires (bureaux, vestiaires, circuit de visite, etc.) sont en cours de finition. La dernière grue à tour utilisée pour le montage de l'ossature métallique de la cheminée d'une hauteur de 100 m a été démontée au mois de novembre.

A partir de l'été 2023, les installations électriques haute et basse tension ont été progressivement énergisées permettant ainsi, à partir de la fin de l'automne, de débiter les essais à froid qui consistent dans un premier temps à synchroniser avec le système de contrôle commande, les capteurs et les moteurs des process de l'usine.

Concernant l'UIOM, la préparation du dossier de cessation d'activité a débuté et les études relatives à la déconstruction se poursuivent.

Un retard dans le déroulement des travaux de pose et de mise en service des installations électriques a été constaté. Ainsi, la mise en service industrielle initialement prévue au 1^{er} juin 2024 a été repoussée au 1^{er} novembre 2024. Ce report de délai a été acté par le Bureau Syndical du Sycotom lors de sa séance de mars 2024 pour permettre notamment le prolongement de l'exploitation de l'UIOM afin de garantir la continuité du service. Ce décalage a également engendré une moindre consommation des crédits d'investissement, compte-tenu du ralentissement de l'opération. Les pénalités de retard prévues au marché sont appliquées.

b) La rénovation du site de Saint-Ouen, l'Etoile Verte :

- L'intégration architecturale et paysagère : le bâtiment côté rue Ardoin a été entièrement achevé, il reste encore quelques réserves de finition. La mise en lumière de la cheminée, qui vient compléter l'éclairage dynamique du transbordeur à mâchefers, a été mis en service en octobre et les travaux de construction de l'angle Ardoin/RD1 ont démarré. Cet espace accueillera à terme les espaces communication du Sycotom ;
- Le bâtiment en front de Seine qui accueille les locaux de l'exploitant a été réceptionné en mars 2024. La déconstruction de l'ancien bâtiment administratif (travaux préparatifs en cours) sera achevée à l'été 2024, ce qui permettra la pose du dernier tronçon du transbordeur à mâchefers prévue à la fin de l'année (après réalisation d'une pile de soutien) ;
- L'habillage de la rampe des bennes à ordures ménagères, dont la structure métallique a été posée fin 2023, sera achevé en 2024 ;
- Les trois lignes de traitement sont désormais équipées de l'ensemble des équipements nécessaires au traitement sec des fumées et à la valorisation énergétique optimisée. Fin 2023, il a été décidé de ne pas réaliser la couverture du traitement des fumées, l'opération s'étant avérée trop complexe et risquée en matière de continuité de service. Le marché Vilquin a été ainsi résilié ;
- La finalisation des travaux d'optimisation énergétique a eu lieu au printemps 2023 avec la mise en place du dispositif de transfert des condensats ;
- Gestion des effluents liquides : les travaux relatifs au deuxième étage de traitement ont été achevés fin 2023 et la mise en service industrielle est en cours. Ces travaux seront réceptionnés en 2024 ;
- Captation du CO2 contenu dans les fumées d'incinération – projet de recherche :
 - o Sept prototypes de photobioréacteurs ont été étudiés dans les laboratoires de l'université espagnole d'Almería pour trouver le modèle de production d'algues le plus efficient. La sélection des micro-organismes et la définition du meilleur « régime alimentaire » pour garantir une production d'algues à fort taux de polymère ont été réalisées,
 - o La validation des procédés d'extraction et de production de bioplastique et les études économiques afférentes en vue de la fabrication de produits durables, ont fait l'objet d'une mission d'expertise scientifique en 2023. Celle-ci préconise une poursuite académique du projet notamment sur le sujet de l'extraction du composé des micro algues permettant la fabrication du bioplastique. Il est prévu de poursuivre la démarche.

c) La reconstruction du centre Romainville-Bobigny :

En mars 2022, le marché de maîtrise d'œuvre architecturale et technique a été attribué au groupement INGEROP / Groupe-6 / INDDIGO. En mai 2022, une étude de faisabilité portant sur l'intégration du garage à bennes de la Ville de Paris dans l'emprise du projet a été lancée. Les résultats de cette étude ont permis d'aboutir à un consensus sur avec le territoire sur l'optimisation du foncier disponible sur le site, qui a

fait l'objet d'une délibération en comité syndical le 22 novembre 2022. Les études techniques du maître d'œuvre ont alors pu être lancées fin novembre 2022 et ont abouti sur l'année 2023 à la réalisation du dossier Avant-Projet Sommaire et du dossier Avant-projet Détaillé. Les dossiers d'autorisation administratives (Permis de construire et DDAE) sont également en cours d'élaboration avec un objectif de dépôt à l'été 2024.

d) L'amélioration continue des centres du Syctom :

L'amélioration continue des centres de tri et des UVE a été développée par la DGST autour des axes thématiques suivants :

- La standardisation des outils et des processus ;
- Le déploiement de la politique de gestion de patrimoine ;
- Le renfort de la sécurité des sites (incendie, accès, cyber-sécurité de l'informatique industrielle, sécurité agents et patrimoine).

Dans ce cadre, différents marchés ont été passés (gestion de crise, protection incendies, gestion informatisée du patrimoine).

Le déploiement d'indicateurs d'analyse et de contrôle est terminé sur les centres de tri du Syctom. La performance de ces nouvelles installations est tracée et analysée avec les exploitants sur la base de ces indicateurs et des plans d'actions sont définis dans le cadre de l'amélioration continue. Ces indicateurs sont revus mensuellement avec les exploitants et permettent de « challenger » les performances (taux de disponibilité, taux de défaillance, analyse des causes, axes de progrès, etc.) d'un centre de tri à l'autre et de définir les axes de progrès.

Tableau 21 : indicateurs de suivi de la disponibilité des centres de tri

	Annuel				Sur 9 mois
	Paris XV	Paris XVII	Sevran	Romainville	Nanterre
Taux de disponibilité %	91,34	86,94	91,00	96,00	88,60
Nombre d'arrêt total	1 344	11 830	2 165	1 555	4 212
Nombre d'arrêts production (déclenchés par les agents)	970	10 219	544	1 119	3 273
Nombre d'arrêts techniques	374	1 611	1 621	436	939

A ces actions, s'est ajouté un travail important de formalisation des attentes du Syctom concernant la Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO). Avec le déploiement opérationnel de H2050 et de l'expérience acquise sur les centres de tri, un groupe de travail pluri disciplinaire a établi les usages, les pratiques et les outils pour l'ensemble des sites industriels du Syctom (tri et UVE), toujours appuyé d'un prestataire mobilisé via une commande à l'UGAP et d'un prestataire H2050.

Les résultats 2023 sont :

- Une amélioration du taux de disponibilité des centres de Paris XV, Romainville, Nanterre, Sevran et Paris XVII dans une moindre mesure,
- La mise en place progressive sur Romainville et Sevran de réunions spécifiques dédiées à la maintenance des bâtiments et une généralisation des réunions purement maintenance process sur les sites de Sevran, Romainville et Paris XVII.

Centre de tri de Paris XVII(45 000 t/an)

Le centre poursuit sa pleine exploitation avec un changement d'exploitant depuis le 15 mai 2021 (Suez RV Ile-de-France pour une tranche ferme d'une durée de 4 ans et 9 mois). L'équipement traite les tonnages prévus (en débit). Au regard du nombre important d'arrêts constatés, un plan d'actions est en cours de réalisation principalement sur des travaux d'amélioration concernant :

- le réseau d'air comprimé essentiel pour les trieurs optiques,
- le chargement de la trémie d'alimentation et du 1er convoyeur de la ligne de tri.

Ce plan a été élaboré en collaboration entre les services techniques du Syctom et de l'exploitant.

Centre de tri de Paris XV (31 500 t/an)

Le centre de tri traite les tonnages prévus (en débit et en taux de disponibilité). Une démarche d'amélioration a abouti à un plan d'actions mis en œuvre début 2023 qui a permis au centre d'atteindre les performances de qualité des flux sortants équivalentes aux autres centres de tri du Syctom. La réception administrative est en cours.

Centre de tri de Nanterre (55 000 t/an)

Le centre de tri des collectes sélectives de Nanterre a redémarré en avril 2023 suite aux travaux de réfection en conséquence de l'incendie de juillet 2022. Sa mise en service industrielle a été jugée concluante en 2023 et depuis le centre reçoit et traite l'ensemble des tonnes de collectives sélectives conformément aux conditions définies du marché d'exploitation.

Centre de tri d'Isséane

Depuis le 1^{er} août 2021 le procédé de tri est consigné et à l'arrêt. En effet, la configuration enterrée de l'équipement et sa taille réduite n'ont pas permis de l'adapter aux nouvelles consignes de tri. Une opération de démantèlement a débuté en janvier 2022 pour s'achever en mai 2022. Cependant, il est utilisé depuis en tant que centre de transfert des collectes sélectives afin de répondre aux besoins d'exutoires de proximité pour les adhérents du Syctom.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'obligation de tri à la source des déchets alimentaires en janvier 2024 et de la construction de l'usine de méthanisation de Gennevilliers, une fonction de transfert des déchets alimentaires de 10 000 t/an est également envisagée dans l'espace laissé libre suite au démantèlement du process.

Les études de maîtrise d'œuvre (PRO/DCE) sont en cours pour des travaux prévus en 2025.

UVE Isséane

Les études PRO/DCE du marché de maîtrise d'œuvre pour l'optimisation énergétique (installation d'échangeurs supplémentaires dans le circuit des fumées) ont permis de lancer la procédure d'appel d'offres fin 2023. Les travaux seront réalisés pendant les arrêts programmés de 2025.

Les travaux de démantèlement des tapis de refus de tri devenus inutile depuis l'arrêt du tri des collectes sélectives ont été confiés à la société PREMYS.

UVE l'Etoile Verte

Les travaux pour le renforcement de la protection incendie de la fosse OM et des trémies se sont déroulés au second semestre 2023. Les tests de réception ont lieu début 2024.

Suite aux études PRO/DCE réalisées en 2023, la procédure d'appel d'offres pour une nouvelle source d'eau incendie a été lancée fin 2023. Le marché correspondant sera attribué avant l'été 2024. Les travaux sont prévus à partir de novembre 2024 pour une durée de 10 mois.

La mise en place d'analyseurs de mercure en cheminée a été réalisée en novembre 2023. Les mises au point nécessaires à l'émission des rapports selon les recommandations de la FNADE sont en cours.

e) Partenariat d'Innovation Syctom – SIAAP / Projet Cométha :

La phase 2 de développement – construction et exploitation de deux unités pilotes a été lancée en avril 2020 et doit s'achever en 2024. Ces unités pilotes seront construites sur deux sites du SIAAP : une première sur Seine Valenton (94), une seconde sur Seine Grésillons (78). En 2022, les travaux de construction et de raccordement se sont poursuivis. L'exploitation des deux unités pilotes devait débuter au 2^{ème} semestre 2023 et a été reportée en 2024, laquelle permettra de vérifier et valider les

performances obtenues lors de la phase 1 -recherche et développement- de Cométha. Elle est effective sur un des deux sites depuis fin avril 2024.

f) Usine de méthanisation de Gennevilliers – co-maîtrise d’ouvrage avec le Sigeif :

En mars 2022, l’attribution à un groupement porté par Paprec du contrat de concession (conception, construction, financement, gestion, exploitation, maintenance et entretien) de l’unité de biométhanisation a été approuvée par les comités syndicaux du Sycotom et du Sigeif. Le contrat prévoit une durée d’exploitation de 15 ans.

Cette installation vise à répondre à l’obligation de tri à la source des déchets alimentaires au 1^{er} janvier 2024 porté dans la loi AGEC. Ainsi les EPT disposeront d’une installation de proximité pour traiter les déchets alimentaires des ménages et des producteurs assimilés (restauration collective, marchés forains, cantines scolaires, etc.). La montée en puissance de la collecte sélective des déchets alimentaires auprès des ménages permettra au fur et à mesure de remplacer les déchets tiers apportés par le concessionnaire jusqu’à saturation de l’unité dont la capacité projetée est de 50 000 tonnes par an.

Depuis avril 2022, les études d’avant-projet ont été menées. De juin 2022 à janvier 2023, une concertation libre a été organisée (réunion avec les mairies de Gennevilliers, Argenteuil et Epinay-sur-Seine, EPT 5 et 6, réunions publiques et webinaires thématiques, visite d’une unité avec des élus et représentants d’associations en Autriche, etc.). Le dépôt des demandes de PC et AE a été effectué au printemps 2023 avec un complément en décembre 2023. L’enquête publique aura lieu à partir du 13 juin 2024 pour un mois.

g) Les projets en matière de prévention et de sensibilisation

i. Les subventions versées dans le cadre des plans prévention : 3,3 M€

Il s’agit principalement des subventions versées aux collectivités, EPT ou associations dans le cadre du soutien à la création d’espaces dédiés au réemploi (généralistes et spécialisés) et de déchèteries mais également l’accompagnement en équipements de collecte liés au tri des déchets alimentaires.

En 2023, le nombre de dossiers de demandes de subventions déposés et validés est en augmentation, ainsi que le montant total des subventions accordées (dont des premiers acomptes ont été versés dès l’exercice 2023 pour 123 000€). Cette hausse tient principalement aux demandes de soutien à l’installation de points d’apport volontaire pour les déchets alimentaires à Paris et Est Ensemble.

Tableau 22 : évolution des dossiers de demandes de subventions

	2022	2023
Nombre de dossiers déposés et validés	22	35
Montant total voté	1 M€	2,7 M€

Le reste des subventions versées en 2023 correspond au échéances et ou soldes des subventions votées précédemment. S’agissant des demandes de composteurs individuels et collectifs, l’ensemble des crédits alloués (1M€) ont été engagés (certaines factures étant parvenues post clôture).

ii. l'accompagnement des territoires pour le compostage de proximité

Le Syctom a décidé en 2021 de mettre à disposition à titre gracieux le matériel de compostage de proximité (composteurs et lombricomposteurs individuels et collectifs). Ainsi 4 campagnes de commandes de matériel ont eu lieu en 2023.

Anticipant l'obligation de tri des biodéchets à la source prévue fin 2023 et l'engouement en faveur du compostage, les collectivités ont augmenté leurs commandes en 2023 comparativement à 2022, même si le niveau avant COVID n'a pas été retrouvé.

Tableau 23 : Evolution du nombre de composteurs/lombricomposteurs

Type de matériel	2019	2020	2021	2022	2023
<i>Composteurs / lombricomposteurs collectifs</i>	1 144	357	1 718	391	533
<i>Composteurs et lombricomposteurs individuels</i>	33 195	11 972	13 884	10 638	11 802

iii. La poursuite des aménagements des parcours de découverte

Après l'ouverture en 2021 de l'Espace Infos déchets à Paris, puis celle en 2022 du parcours pédagogique d'Isséane, le Syctom est résolument engagé dans son rôle de sensibilisation des publics. Un engagement confirmé en 2023, avec l'aménagement de nouveaux espaces de découverte au cœur du centre de tri à Paris XV et les premières opérations pour la création d'un parcours de visite dans le futur centre de valorisation énergétique à Ivry/Paris XIII.

Toujours le même objectif : rendre visible les déchets et contribuer à faire prendre conscience de leur volume, faire adopter les bons gestes pour mieux trier et réduire les déchets à la source.

Un nouveau parcours de visite immersif à Paris 15

Au sein du premier centre de tri intra-muros un parcours découverte entièrement pensé pour le public et le milieu scolaire a été créé.

Panneaux informatifs, films pédagogiques, cartes et schémas, jeux rythment le parcours animé. L'objectif : offrir aux visiteurs, dès 7 ans, un regard inédit sur les déchets à travers une expérience progressive, immersive et ludique.

Une immersion des plus concrète avec puisque y sont présentés le pont-basculé (pesées des camions entrant et sortant), l'espace dédié au déchargement des camions-bennes, les différentes zones de tri automatique et manuel, le site de stockage des balles ou encore la salle de caractérisation des déchets.

Les bilans visites en 2023

Trois lieux ouverts aux visites, à la fois au grand public et aux scolaires :

- UVE Isséance
- Le centre de tri Paris XV (fermé à partir d'avril)
- L'Espace Info déchets

Tableau 24 : évolution du nombre de visiteurs

Nbre visiteurs	2022	2023	variation
ISS	961	2 577	+ 168%
P15	2 605	1 396	- 46%
EID	3 124	3 905	+ 24 %

Premier lieu en France entièrement dédié aux déchets, l'**Espace Infos Déchets**, met en lumière les activités de traitement exercées par le Syctom et sensibilise le public sur les enjeux liés aux déchets. Ce lieu aménagé en un circuit pédagogique, ludique et interactif vise à permettre aux visiteurs d'explorer et de mieux comprendre les déchets et de découvrir comment les réduire grâce à un accompagnement assuré par des médiateurs scientifiques.

Pour cette première année d'exercice, l'accueil des scolaires et élèves à partir de 6 ans a été privilégié avec toutefois des sessions ponctuelles ouvertes au grand public lors des vacances scolaires ou des deux journées porte-ouvertes organisées.

h) Autres dépenses d'équipement : 4,4 M€ :

La grande majorité des dépenses ont été consacrées à des projets informatiques, au premier rang desquels figure la mise en place d'un plan de continuité informatique/ plan de reprise informatique PCI PRI (3,1 M€) : avec la conduite d'un audit, la définition de la cible, la mise à jour de l'Infrastructure Technique, le déploiement du plan d'actions. L'enjeu est de garantir la disponibilité, l'intégrité et la cohérence de la donnée ainsi que la maîtrise du temps d'arrêt sans pouvoir facturer aux EPT afin de garantir la viabilité financière du SYCTOM.

Par ailleurs, le Syctom a déployé la signature électronique des certificats administratifs et des marchés publics. L'enjeu est de poursuivre la dématérialisation. Enfin, la mise aux normes SI des sites distants IP13 et PARIS 15 est en cours.

2) Le remboursement en capital de la dette : 61,4 M€ / 32,5 M€ en 2022

Le remboursement du capital s'élève à 61,4 M€ en 2023 :

- intégrant 18 M€ de remboursement d'une émission obligataire souscrite en 2022 (cf. infra partie sur la dette) à des conditions avantageuses,
- et 11 M€ supplémentaires provenant de 10 emprunts bancaires souscrits entre 2019 (pour les emprunts BEI qui permettent de décaler jusqu'à 4 ans les 1ers remboursements) et 2023 et dont le démarrage de l'amortissement a été réalisé durant l'année 2023.

3) Les opérations comptables 3M€ / 11,3 M€ en 2021

Les opérations comptables correspondent à des transferts des comptes vers les comptes d'imputation définitive et à des remboursements d'avances dans le cadre des opérations d'investissement.

Leur montant important en 2022 était lié en grande partie à l'apurement comptable du compte « 1068 : capitalisation des excédents » pour 5,4 M€ dans le cadre de la mise en place la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023.

III – LA GESTION DE LA DETTE EN 2023

A. Le recours à la double notation financière et environnementale

La notation financière

Le Syctom est noté par l'agence Standard & Poor's (S&P) depuis 2018. Tout au long de cette période, le Syctom a maintenu la notation « A+ ».

La notation extra financière environnementale

Le Syctom est noté par l'agence Vigeo depuis 2020. L'agence a accordé la notation maximale au Syctom: « *le Document Cadre de l'Obligation Verte du Syctom est aligné aux quatre grands principes des Green Bond Principles applicables aux obligations vertes* ». « *Nous exprimons une assurance raisonnable (notre plus haut niveau d'assurance) sur les engagements de l'Émetteur et sur la contribution de l'Obligation envisagée au développement durable* ». En conformité avec ce cadre d'émission, le Syctom a décidé de n'émettre que des obligations vertes (« green bonds »).

B. La stratégie d'endettement du Syctom

Le Syctom poursuit son approche présentée dans les DOB des années précédentes :

- Le réaménagement du stock de dette existant selon les opportunités de marchés pour baisser le taux moyen de la dette et redonner une capacité d'investissement au Syctom à moyen terme,
- Le recours à des enveloppes globales de financement pour s'assurer de la couverture d'une majorité des financements nécessaires du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) et pour accroître la concurrence entre les différentes sources de financement,
- La recherche des financements les plus compétitifs,
- La diversification des sources de financements.

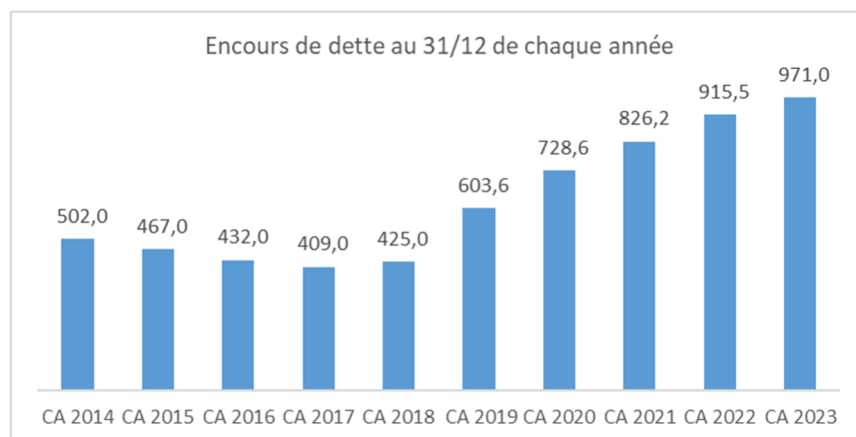
A compter de novembre 2023, la stratégie d'endettement du Syctom a évolué pour intégrer un nouvel axe, privilégier des durées en moyenne sur 20 ans ou 15 ans le cas échéant (selon les prêteurs et la nature des équipements financés, des financements plus longs peuvent être envisagés).

C. L'endettement : + 55,6 M€ en 2023

Au 31 décembre 2023, l'encours de dette du Syctom s'élève à 971,0 M€ contre 915,5 M€ fin 2022, soit une progression de 55,6 M€ (+ 6,1 %) par rapport à 2022. L'encours a été multiplié par 2,4 depuis le point bas atteint fin 2017 (409,0 M€).

Le Syctom a initié en 2018 une campagne de financement d'équipements structurants dont 829 M€ ont effectivement déjà été levés sur 2018-2023 pour un besoin prévisionnel dépassant le milliard.

Figure 1 : évolution de l'encours de dette depuis 2014

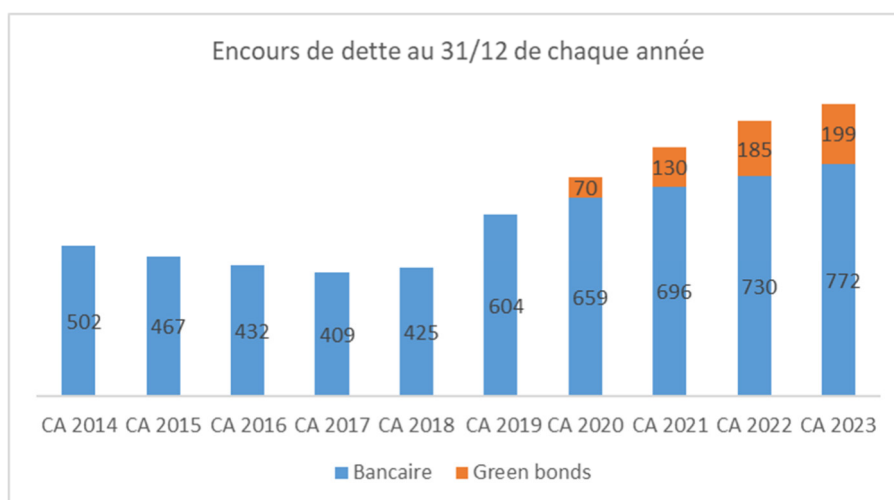


La mobilisation de nouveaux emprunts a représenté 117,0 M€ en 2023. Elle se décompose comme suit :

- 32,0 M€ d'émissions obligataires (après 55,0 M€ en 2022) réalisées durant le 1er semestre 2023, qui ont permis de bénéficier de conditions financières optimisées :
 - o 10 M€ au taux de EUR 3M+ 0,35%, sur une durée de 1 an,
 - o 2 M€ au taux fixe de 3,301% sur une durée de 5 ans,
 - o 10 M€ au taux fixe de 4,03% sur une durée de 2 ans,
 - o 10 M€ au taux de EUR 3M+0,48% sur une durée de 3 ans.
- 25,0 M€ auprès de la BEI sur une enveloppe signée en juillet 2021 au taux de EUR 3M +0,204% sur une durée de 15 ans,
- 60 M€ auprès de plusieurs banques :
 - o En avril 2023 : Emprunt de 20 M€ d'une durée de 8 ans au taux de EUR3M +0,63%,
 - o En avril 2023 : Emprunt de 20 M€ d'une durée de 8 ans au taux de EUR3M +0,60%
 - o En mai 2023 : Emprunt de 20 M€ d'une durée de 10 ans au taux de EUR6M +0,59%,

Le recours croissant à l'obligataire situe ce mode de financement à 20,5 % du capital restant dû fin 2023 :

Figure 2 : Evolution de la part du bancaire et de l'obligataire dans l'encours de dette



Au second semestre 2023, la stratégie du Syctom s'est infléchi afin de permettre un allongement de la durée de vie de la dette de façon à coller davantage à la durée d'amortissement technique des équipements financés par emprunt. C'est ainsi que le Syctom a contracté plusieurs enveloppes, non encore mobilisées en 2023, sur des maturités beaucoup plus longues (cf. infra).

D. Le point sur les enveloppes contractées et non mobilisées

Le Sycotom dispose à la fin 2023 de 45,5 M€ de dette contractée mais non encore consolidée assortie de dates butoirs de consolidation positionnées sur 2024 et 2025.

Caractéristiques des 4 emprunts signés et non tirés au 31/12/2023

Banque	N°	Montant	Type de taux	Marge ou taux fixe	Durée (ans)	Date butoir de consolidation
CDC	2018 CDC 01	10,0	INFLATION FR m-3	0,26%	40,0	28/02/2024
BEI	enveloppe BEI	18,0	Euribor3 mois	0,35%	25,0	07/08/2024
CDC	2023 CDC 01	7,5	LIVRET A	0,40%	25,0	15/06/2025
LBP	2023 LBP 01	10,0	Euribor3 mois	0,87%	20,3	01/03/2024
TOTAL / MOYENNE		45,5			27,3	

Le Sycotom a par ailleurs signé mi-2023 une convention de partenariat avec la CDC portant sur des financements nouveaux de 200 M€ mobilisables d'ici au 30 juin 2025 et indexés sur Livret A +0,40%. Cette convention contribue utilement à réduire le risque de liquidité pour le Sycotom.

E. Les lignes de trésorerie

Concernant les liquidités court terme, le Sycotom a contracté quatre lignes de trésorerie pour un total de 100 M€ qui ont été peu mobilisées du fait du recours à l'obligataire. Les caractéristiques sont les suivantes :

Tableau 25 : décomposition des lignes de trésorerie

Financier	Capital (en M€)	Maturité (en années)	Taux d'intérêt	
			Type de taux	Index
CAISSE D'EPARGNE	50	1	Variable	€STR + 0,45% mais CNU de 0,20%
LA BANQUE POSTALE	15	1	Variable	€STR + 0,82%
ARKEA	10	1	Variable	Eur3M+0,52%
SOCIETE GENERALE	25	1	Variable	EUR1M +0,60%

F. La structure de la dette :

a. Le nombre de contrats et les grandes caractéristiques :

L'encours du Sycotom compte 75 contrats d'emprunt, soit un encours moyen par ligne au 31/12/2022 de 12,9 M€. Le taux d'intérêt moyen s'élève à 2,37 % au titre de l'année 2023 (contre 2,01 % en 2022).

La durée de vie moyenne du capital restant à rembourser est de 6,11 ans. Elle connaît un recul de plus d'un an en 2023, sous l'effet notamment des 32 M€ d'émissions obligataires très courtes mises en œuvre début 2023 sur des maturités comprises entre 1 et 4 ans.

Un rebond du taux moyen est observé sur 2022-2023, qui reste mesuré par rapport à la hausse des taux observée sur les marchés financiers : les taux courts comme longs sont en effet remontés de quasi-zéro

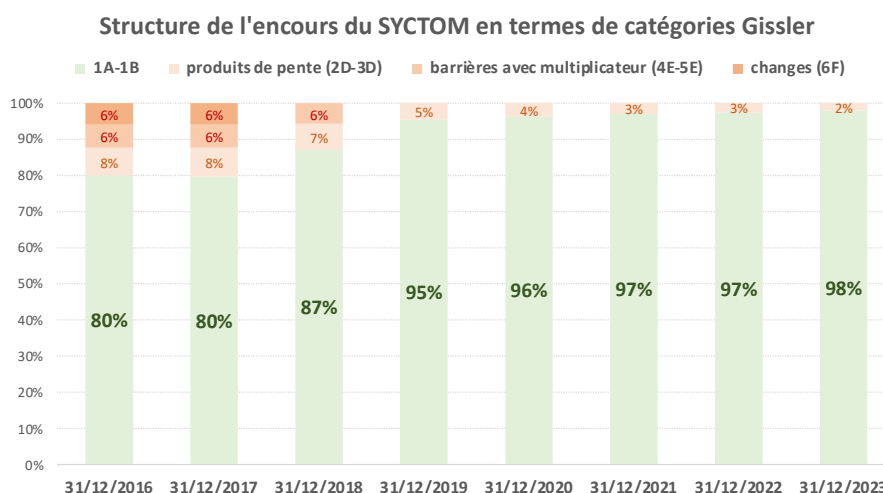
à 4,00%. Par comparaison, le taux moyen de l'encours du Sycotom sera passé de 1,53% à la fin de 2021 à 2,37% à la fin de 2023.

Cette inertie du taux moyen résulte du poids du compartiment à taux fixe de l'encours (73% de l'encours à la fin de 2023) mais également du choix d'émettre très court sur le marché obligataire au début de 2022 sur une fenêtre encore favorable, permettant de souscrire des emprunts à taux nuls ou quasi-nuls. Le premier effet (poids des taux fixe dans l'encours) est durable, le second (émissions très courtes en 2022 et 2023) générera au contraire sur les années 2024-2026 un rebond du taux moyen lorsque le refinancement des émissions obligataires se fera à des conditions de marché moins favorables. Ces refinancements pourront être l'occasion de rééquilibrer l'encours du Sycotom en privilégiant l'indexé afin d'éviter de figer la dette à des conditions de marché élevées.

b. La structure selon le risque encouru :

La part des contrats autres que 1A et 1B sur l'échelle de Gissler (ces deux catégories étant désormais les seules à être commercialisables) pesait encore 20% de l'encours à la fin de 2017. Elle n'en représente plus que 2% aujourd'hui, concentrée sur les compartiments Gissler 2D et 3D.

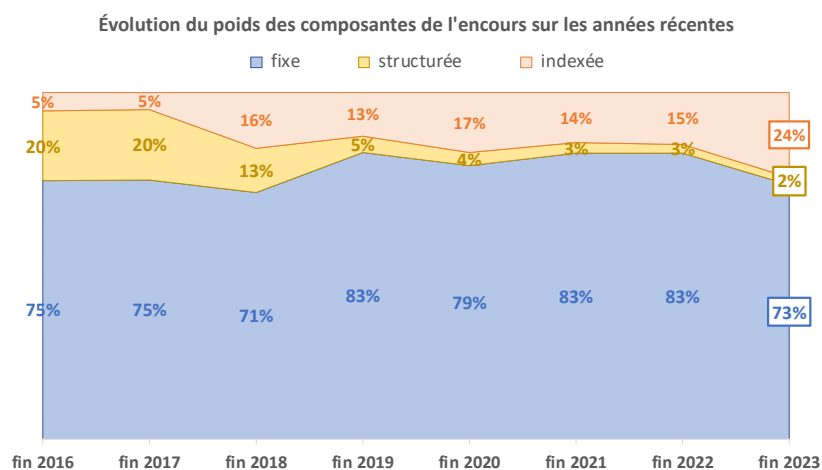
Tableau 26 : risques de l'encours de dette du Sycotom



Ce compartiment 2D-3D de l'encours est composé de deux contrats : un « produit de pente » et un index inflation. Compte tenu de la conjoncture économique 2023 et du niveau de l'inflation française, des taux supérieurs à 6% ont été facturés au Sycotom sur ces lignes en 2022-2023. Une normalisation progressive est attendue à partir de 2024 à mesure que l'on retrouvera une inflation plus classique. Dans ces conditions, il vaut mieux ne pas sortir de ces prêts dans le marché actuel : cela reviendrait à figer les anticipations actuelles au travers de l'indemnité de remboursement anticipé.

c. La structure selon le type de taux :

Le Sycotom est depuis de nombreuses années très fortement exposé à taux fixe. Fin 2022, la dette fixe représentait ainsi encore 83% de l'encours. La proportion de taux variable progresse cependant à un niveau inédit en 2023, pour atteindre près d'un quart de l'encours.

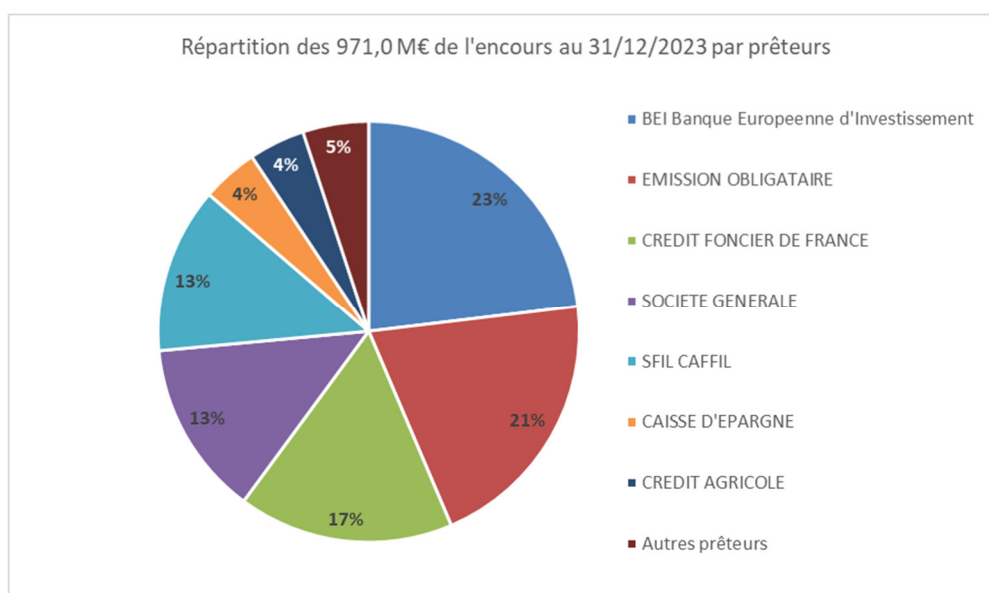


Il était opportun d'être très fortement orienté à taux fixe en 2021-2022 : les taux fixes accessibles étaient quasiment à zéro et par ailleurs la présence systématique de floors à zéro sur les index empêchait de profiter d'une baisse supplémentaire. Autrement dit à l'époque le « risque » de baisse des taux était négligeable et celui d'une hausse très fort.

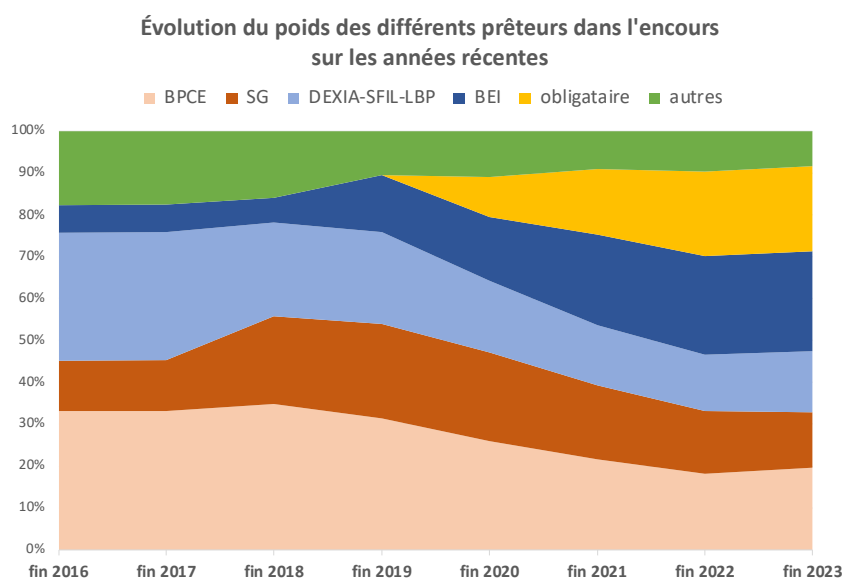
En revanche à présent que les taux sont massivement remontés, le risque de baisse est désormais au moins aussi important. Il convient donc de rééquilibrer la répartition fixe / indexé de l'encours afin de revenir à davantage de neutralité. La correction amorcée est donc à poursuivre, en mobilisant principalement les financements nouveaux en indexé (sous réserve que les marges proposées en indexé soient homogènes avec celles proposées en fixe), voire en variabilisant des encours fixes au travers de contrats de couverture.

d. La structure selon le type de prêteur :

Le Syctom continue de rechercher une diversification des prêteurs pour s'assurer une présence de chacun d'entre eux tout au long de la période d'endettement et pour éviter le risque d'une concentration sur un seul établissement. Cette approche lui permet aussi de pouvoir retenir systématiquement l'offre la plus compétitive à chaque consultation. Ainsi, aucun prêteur ne « pèse » plus d'un quart dans l'encours du Syctom.



Les réaménagements, l'arrivée des nouveaux encours et le recours à l'obligataire ont permis ces dernières années une plus grande diversification des sources de financement et des prêteurs :



Au regard de ces éléments, il est proposé au Comité syndical :

- 1. d'approuver le compte de gestion 2023 établi par le comptable public et dont les résultats sont identiques à ceux du compte administratif 2023 de l'ordonnateur,**
- 2. d'approuver le compte administratif 2023.**

COMITE SYNDICAL SEANCE DU JEUDI 27 JUN 2024

DELIBERATION N° C 4042

adoptée à l'unanimité des voix, soit 18 voix pour

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à onze heures et quarante minutes, se sont réunis, à Base Vie d'Ivry - 22 rue François Mitterrand à Ivry-sur-Seine, les membres du Comité Syndical du Syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers, régulièrement convoqués le 21 juin 2024, sous la Présidence de Monsieur Corentin DUPREY, Président du Syctom.

Secrétaire de séance : Yvon LEJEUNE

Date de la convocation	21 juin 2024
Nombre de délégués en exercice :	87
Présents :	14

OBJET : Approbation du Budget Supplémentaire 2024

Etaient présents :

M. DUPREY
M. BEN MOHAMED
M. BOUYSSOU
Mme COULTER
Mme CROCHETON-BOYER
M. EL KOURADI
M. FERREIRA

M. GUILLOU
M. LEJEUNE
M. LETISSIER
Mme MENDES
Mme MONTSENY
M. SAMAKE
Mme VASA

Etaient suppléés :

Etaient absents excusés :

M. ALOUT	M. HANOTIN
M. AQUA	Mme HERRATI
M. BACHELAY	Mme HOUDOT
M. BAGUET	M. JAMET-FOURNIER
Mme BARODY-WEISS	Mme KOMITES
Mme BELHOMME	Mme KOUASSI
M. BERDOATI	Mme LAHOUASSA
M. BLOT	M. LAMARCHE
M. BOHBOT	M. LASCOUX
M. BOUAMRANE	M. LAUSSUCQ
M. BOULARD	Mme LAVILLE
M. BUDAKCI	Mme LECOUTURIER
M. CADEDDU	M. LE GAC
M. CANAL	Mme LIBERT ALBANEL
Mme CELATI	M. MARSEILLE
M. CESARI	M. MESSOUSSI
M. CHEVALIER	M. PELAIN
M. CHIAKH	M. PERNOT
M. CHIBANE	Mme PETIT
M. CHICHE	M. PINARD
Mme CLAVEAU	Mme PRIMET
M. DAGNAUD	M. RAIFAUD
Mme DATI	M. REDLER
M. DAVIAUD	Mme REIGADA
Mme DESCHIENS	M. SANTINI
M. DUMONT	M. SIMONDON
Mme EL AARAJE	M. SITBON
M. FAUCONNET	M. SOFI
M. FRANCHI	Mme SPANO
Mme FREIH BENGABOU	Mme TERLIZZI
Mme GARNIER	M. TORO
M. GENESTIER	M. TURANO
M. GILLET	M. VAUGLIN
M. GORY	Mme ZOUAOU
M. GOVCIYAN	

Excusés ayant donné pouvoirs :

M. BADINA-SERPETTE a donné pouvoir à M.
LETISSIER

M. JABOUIN a donné pouvoir à Mme COULTER

Mme MABCHOUR a donné pouvoir à M.
FERREIRA

Mme PULVAR a donné pouvoir à M. GUILLOU

LE COMITE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311-1 et suivants et L 5212-18 et suivants,

Vu la délibération n° C 3425 du 20 décembre 2018 relative à la mise en place des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP),

Vu la délibération n° C 4004 du 1er mars 2024 relative au débat sur les orientations budgétaires 2024,

Vu la délibération n° C 4019 du 22 mars 2024 relative à l'approbation du Budget Primitif 2024,

Vu la délibération n° C4041 du 21 juin 2024 relative à l'approbation du Compte Administratif 2023,

Vu la Nomenclature Comptable M57,

Considérant que le Budget Supplémentaire 2024 a pour objet d'ajuster les prévisions budgétaires du budget primitif 2024 ainsi que d'affecter les résultats du compte administratif 2023,

Considérant le rapport sur le budget supplémentaire annexé à la présente délibération,

Considérant que l'affectation des résultats 2023 s'effectue de la manière suivante :

- La reprise de l'excédent d'investissement à hauteur de 6,2 M€ en investissement ;
- L'affectation du résultat en fonctionnement 2023 à hauteur de 16,2 M€ en fonctionnement.

Considérant la réunion de la commission des coûts et des tarifs du 11 juin 2024,

Le Président entendu,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'adopter le Budget Supplémentaire du Sycotm, au titre de l'exercice 2024.

Article 2 : le présent budget est adopté par :

- Par chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Par chapitre opération pour la section d'investissement.

Article 3 : le présent Budget Supplémentaire est arrêté à :

Section de fonctionnement	14 837 730,69
Section d'investissement	-9 0001 187,60
TOTAL	5 836 543,09

Article 4 : de voter les AP/CP tel que présenté ci-dessous :

		Montant des AP			Montant des CP					
		Montants AP votés avant BS de 2024	Révision au titre du BS de 2024	Total Cumulé	Crédits de paiement antérieurs à 2024	Crédits de paiement 2024 (au titre du BP de 2024)	Révision au titre du BS de 2024	Crédits de paiement 2024 (après BS de 2024)	Reste à financer en 2025 (après BS de 2024)	Reste à financer au-delà de 2025 (après BS de 2024)
Amélioration continue des sites	2019-2029	277 250 027,56	22 400,00	277 272 427,56	89 453 958,58	39 310 000,00	22 400,00	39 332 400,00	52 996 068,98	95 490 000,00
Extension des consignes de tri des centres	2019-2022	74 859 562,40	-	74 859 562,40	74 859 562,40	-	-	-	-	-
Construction de l'UVE du site Ivry/Paris13	2019-2026	704 317 023,42	-12 000 000,00	692 317 023,42	567 200 695,21	51 000 000,00	12 000 000,00	39 000 000,00	71 116 328,21	15 000 000,00
Rénovation du site de Saint-Ouen	2019-2027	290 364 472,75	-2 470 000,00	287 894 472,75	211 641 694,17	35 000 000,00	-2 470 000,00	32 530 000,00	36 222 778,58	7 500 000,00
Reconstruction du site de Romainville-Bobigny	2019-2029	310 570 313,78	250 000,00	310 820 313,78	12 626 415,40	8 350 000,00	250 000,00	8 600 000,00	7 593 898,38	282 000 000,00
Cométhanisat ion et méthanisation	2019-2027	55 696 712,16	2 200 000,00	57 896 712,16	21 175 143,44	9 375 000,00	2 200 000,00	11 575 000,00	4 121 568,72	21 025 000,00
Plans de prévention	2019-2029	55 525 895,09	300 000,00	55 825 895,09	8 276 437,56	6 882 069,54	300 000,00	7 182 069,54	10 879 057,15	29 488 330,84
Gestion du Syctom	2019-2029	35 240 187,92	2 601 412,40	37 841 600,32	7 982 428,75	6 564 058,01	2 601 412,40	9 165 470,41	6 511 469,12	14 182 232,04
Biodechets	2019-2029	8 534 345,06	-	8 534 345,06	927 100,00	-	-	-	2 492 245,06	5 115 000,00
TOTAL		1 812 358 540,14	- 9 096 187,60	1 803 262 352,54	994 143 435,51	156 481 127,55	- 9 096 187,60	147 384 939,95	191 933 414,20	469 800 562,88
				Opérations sous mandats (Ville de Paris, SIAAP et SIGEIF)	17 050 768,92	6 275 000,00	850 000,00	7 125 000,00	2 550 000,00	1 025 000,00
				TOTAL PPI	1 011 194 204,43	162 756 127,55	- 8 246 187,60	154 509 939,95	194 483 414,20	470 825 562,88

Article 5 : D'affecter les résultats du Compte Administratif 2023 du Syctom de la manière suivante :

- 6 154 471,36 € en crédit du compte en R001 « Résultat d'investissement reporté »,
- 16 236 172,72 € au crédit du compte R002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

Article 6 : le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération et est autorisé à accomplir tous les actes et toutes diligences nécessaires pour l'exécution du budget supplémentaire 2024.

Corentin DUPREY

Président du Syctom

Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Président du Syctom dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Paris, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de la délibération ou à compter de la décision de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible par le site <https://www.telerecours.fr>.

Certifié exécutoire après transmission en Préfecture le :
et publication le :

Accusé de réception en préfecture
075-257500074-20240701-4042-DE
Date de télétransmission : 01/07/2024
Date de réception préfecture : 01/07/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS : SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 25750007400030

POSTE COMPTABLE : DRFIP75 - SERVICE ELI

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET SYCTOM (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	37
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	38
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	40
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	43
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	47

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	49
A1.01 - Opérations non ventilables	51
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	52
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	58
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	60
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	61
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	71
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	73
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	74
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	76
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	77

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	78
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	79
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	80
B3.1 - Etat des provisions constituées	83
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	85
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	86
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	92
B9 - Etat du personnel	93
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	97
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	98
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	99
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	100
C2.1 - Situation des AP	103
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	104
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	105

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	5688823

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	67.34
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	76.59
3	Dépenses d'équipement brut / population	28.17
4	Encours de dette / population (2) (3)	161.12
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	2.63
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	102.04
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	36.78
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	210.37
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	12.08

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	683 636 714,83	668 723 680,83	37 303 678,08	A1	22 390 644,08
Investissement	224 771 410,79	231 880 987,01	(2) -955 104,86	A2	6 154 471,36
Dont 1068		955 104,86			
Fonctionnement	458 865 304,04	436 842 693,82	(3) 38 258 782,94	A3	16 236 172,72

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	22 390 644,08
Investissement	A2 + B2	6 154 471,36
Fonctionnement	A3 + B3	16 236 172,72

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 458 865 304,04	G 436 842 693,82	
	Section d'investissement	B 224 771 410,79	H 231 880 987,01	
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 0,00	I (si excédent) 38 258 782,94	
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 955 104,86	J (si excédent) 0,00	
		=	=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 684 591 819,69	= G + H + I + J 706 982 463,77	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 0,00	= K + L 0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 458 865 304,04	= G + I + K 475 101 476,76	
	Section d'investissement	= B + D + F 225 726 515,65	= H + J + L 231 880 987,01	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 684 591 819,69	= G + H + I + J + K + L 706 982 463,77	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		117 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	12 254 225,76	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	3 084 932,12	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	26 620 334,60	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	114 340 792,77	149 965,42
Total des réalisations d'équipement		156 300 285,25	117 299 965,42
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	32 198 403,84
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	61 444 877,09	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	222 506,36	25 500,00
Total des réalisations financières		61 667 383,45	32 223 903,84
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	3 759 425,44	3 759 425,44
Total des réalisations réelles en investissement		I 221 727 094,14	II 153 283 294,70
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	1 670 599,90	76 268 870,70
041	Opérations patrimoniales (8)	1 373 716,75	1 373 716,75
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 3 044 316,65	IV 77 642 587,45

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	224 771 410,79	II + IV	230 925 882,15
--------------	---------	-----------------------	---------	-----------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	955 104,86	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	955 104,86

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	225 726 515,65	II + IV + VI + VII	231 880 987,01
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		6 154 471,36		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	326 252 259,20	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	259 980 973,03
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	10 053 598,82	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	16 923 243,51	74 Dotations et participations (1)	44 984 238,68
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	121 217 447,10
014 Atténuations de produits	7 698 111,01	013 Atténuations de charges (1)	397 512,30
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	360 927 212,54	Total recettes de gestion des services	426 580 171,11
66 Charges financières	21 403 130,78	76 Produits financiers	1 158,34
67 Charges spécifiques (1)	266 090,02	77 Produits spécifiques (1)	850 509,98
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	7 740 254,49
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 382 596 433,34	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 435 172 093,92

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	76 268 870,70	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	1 670 599,90
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 76 268 870,70	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 1 670 599,90

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	458 865 304,04	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	436 842 693,82
---	----------------	-----------------------	---	----------------	-----------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	38 258 782,94

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	458 865 304,04	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	475 101 476,76
---	--------------------	-----------------------	---	---------------------	-----------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	16 236 172,72				
--	----------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 670 599,90	1 670 599,90
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	61 444 877,09	0,00	61 444 877,09
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	156 300 285,25		156 300 285,25
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	5 544,66	5 544,66
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	1 368 172,09	1 368 172,09
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	222 506,36	0,00	222 506,36
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	3 759 425,44	0,00	3 759 425,44
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		221 727 094,14	3 044 316,65	224 771 410,79

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	955 104,86
---	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	326 252 259,20		326 252 259,20
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	10 053 598,82		10 053 598,82
014	Atténuations de produits	7 698 111,01		7 698 111,01
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	16 923 243,51	0,00	16 923 243,51
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	21 403 130,78	0,00	21 403 130,78
67	Charges spécifiques (9)	266 090,02	4 700,00	270 790,02
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	76 264 170,70	76 264 170,70
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		382 596 433,34	76 268 870,70	458 865 304,04

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	32 198 403,84	0,00	32 198 403,84
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	150 000,00	0,00	150 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	117 000 000,00	0,00	117 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		4 700,00	4 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	149 965,42	1 373 716,75	1 523 682,17
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	25 500,00	0,00	25 500,00
28	Amortissement des immobilisations		76 264 170,70	76 264 170,70
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	3 759 425,44	0,00	3 759 425,44
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		153 283 294,70	77 642 587,45	230 925 882,15

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	955 104,86
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	397 512,30		397 512,30
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	259 980 973,03		259 980 973,03
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	44 984 238,68		44 984 238,68
75	Autres produits de gestion courante(8)	121 217 447,10	0,00	0,00
76	Produits financiers	1 158,34	0,00	1 158,34
77	Produits spécifiques (8)	850 509,98	1 670 599,90	2 521 109,88
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	7 740 254,49	0,00	7 740 254,49
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		435 172 093,92	1 670 599,90	436 842 693,82

Pour information R002 Résultat positif reporté	38 258 782,94
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		263 835 597,69	224 771 410,79	0,00	39 064 186,90	156 300 285,25	68 471 125,54
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	185 397 308,73	156 300 285,25	0,00	29 097 023,48	156 300 285,25	0,00
Total des dépenses d'équipement		185 397 308,73	156 300 285,25	0,00	29 097 023,48	156 300 285,25	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	61 444 877,67	61 444 877,09	0,00	0,58		61 444 877,09
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	250 000,00	222 506,36	0,00	27 493,64	0,00	222 506,36
Total des dépenses financières		61 744 877,67	61 667 383,45	0,00	77 494,22	0,00	61 667 383,45
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	5 422 811,39	3 759 425,44	0,00	1 663 385,95	0,00	3 759 425,44
Total des dépenses réelles		252 564 997,79	221 727 094,14	0,00	30 837 903,65	156 300 285,25	65 426 808,89
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	1 670 599,90	1 670 599,90		0,00		1 670 599,90
041	Opérations patrimoniales (6)	9 600 000,00	1 373 716,75		8 226 283,25		1 373 716,75
Total des dépenses d'ordre		11 270 599,90	3 044 316,65		8 226 283,25		3 044 316,65
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		955 104,86					
Total des dépenses d'investissement cumulées		264 790 702,55	225 726 515,65	0,00	39 064 186,90	156 300 285,25	68 471 125,54

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		264 790 702,55	231 880 987,01	0,00	32 909 715,54
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	620 000,00	150 000,00	0,00	470 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	131 319 109,83	117 000 000,00	0,00	14 319 109,83
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	149 965,42	0,00	-149 965,42
Total des recettes d'équipement		131 939 109,83	117 299 965,42	0,00	14 639 144,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	33 153 508,70	33 153 508,70	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 500,00	25 500,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		33 179 008,70	33 179 008,70	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	5 422 811,39	3 759 425,44	0,00	1 663 385,95
Total des recettes réelles		170 540 929,92	154 238 399,56	0,00	16 302 530,36
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	8 385 601,93	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	76 264 170,70	76 268 870,70	0,00	-4 700,00
041	Opérations patrimoniales (8)	9 600 000,00	1 373 716,75	0,00	8 226 283,25
Total des recettes d'ordre		94 249 772,63	77 642 587,45	0,00	16 607 185,18
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		264 790 702,55	231 880 987,01	0,00	32 909 715,54

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		263 835 597,69	224 771 410,79	0,00	39 064 186,90	156 300 285,25	68 471 125,54
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	185 397 308,73	156 300 285,25	0,00	29 097 023,48	156 300 285,25	0,00
Total des dépenses d'équipement		185 397 308,73	156 300 285,25	0,00	29 097 023,48	156 300 285,25	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	61 444 877,67	61 444 877,09	0,00	0,58		61 444 877,09
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	18 000 000,00	18 000 000,00	0,00	0,00		18 000 000,00
1641	Emprunts en euros	43 444 877,67	43 444 877,09	0,00	0,58		43 444 877,09
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	250 000,00	222 506,36	0,00	27 493,64	0,00	222 506,36
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	50 000,00	22 506,36	0,00	27 493,64	0,00	22 506,36
Total des dépenses financières		61 744 877,67	61 667 383,45	0,00	77 494,22	0,00	61 667 383,45
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	5 422 811,39	3 759 425,44	0,00	1 663 385,95	0,00	3 759 425,44
458145	PART SIAAP DEPENSES - OPE 45	5 250 000,00	3 688 183,94	0,00	1 561 816,06	0,00	3 688 183,94
458146	PART SIGEIF DEPENSES - OPE 46	172 811,39	71 241,50	0,00	101 569,89	0,00	71 241,50
Total des dépenses réelles		252 564 997,79	221 727 094,14	0,00	30 837 903,65	156 300 285,25	65 426 808,89
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 670 599,90	1 670 599,90		0,00		1 670 599,90
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 670 599,90	1 670 599,90		0,00		1 670 599,90
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	679 939,43	679 939,43		0,00		679 939,43
13912	Subv. transf. Régions	369 053,50	369 053,50		0,00		369 053,50
13913	Subv. transf. Départements	17 037,04	17 037,04		0,00		17 037,04
139158	Subv. transf. Autres groupements	38 170,00	38 170,00		0,00		38 170,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	566 399,93	566 399,93		0,00		566 399,93

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	<i>Charges transférées (7)</i>	0,00	0,00		0,00		0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	9 600 000,00	1 373 716,75		8 226 283,25		1 373 716,75
2145	<i>Construct° sol autrui - Installat° géné.</i>	0,00	3 634,50		-3 634,50		3 634,50
2158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	1 910,16	1 910,16		0,00		1 910,16
2313	<i>Constructions</i>	718 236,17	718 236,17		0,00		718 236,17
2315	<i>Install., matériel et outill. technique</i>	4 685 199,97	12 107,37		4 673 092,60		12 107,37
2317	<i>Immo. corporelles reçues mise à dispo.</i>	637 828,55	637 828,55		0,00		637 828,55
238	<i>Avances commandes immo corporelles</i>	3 556 825,15	0,00		3 556 825,15		0,00
Total des dépenses d'ordre		11 270 599,90	3 044 316,65		8 226 283,25		3 044 316,65

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			185 397 308,73	156 300 285,25	0,00	29 097 023,48	994 143 435,51	156 300 285,25	0,00
200201	AMELIORATION CONTINUE DES 2019	200201	25 700 000,01	22 423 931,03	0,00	3 276 068,98	89 453 958,58	22 423 931,03	0,00
200301	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES 2019	200301	90 200 000,00	74 083 671,79	0,00	16 116 328,21	567 200 695,21	74 083 671,79	0,00
200502	COMETHANISATION DES 2019	200502	7 150 925,28	5 579 356,56	0,00	1 571 568,72	21 175 143,44	5 579 356,56	0,00
201101	RENOVATION SAINT OUEN DES 2019	201101	40 150 000,00	39 927 221,42	0,00	222 778,58	211 641 694,17	39 927 221,42	0,00
201301		201301	0,00	0,00	0,00	0,00	74 859 562,40	0,00	0,00
201601	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019	201601	7 700 000,00	6 606 101,62	0,00	1 093 898,38	12 626 415,40	6 606 101,62	0,00
201902	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 2019	201902	6 336 458,38	4 240 547,27	0,00	2 095 911,11	7 982 428,75	4 240 547,27	0,00
201903	PLANS PREVENTION	201903	6 881 430,00	3 374 455,56	0,00	3 506 974,44	8 276 437,56	3 374 455,56	0,00
201904	BIODECHETS	201904	1 278 495,06	65 000,00	0,00	1 213 495,06	927 100,00	65 000,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200201
LIBELLE : AMELIORATION CONTINUE DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 200201

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		25 700 000,01	A1 22 423 931,03	0,00	3 276 068,98	A2 89 453 958,58
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 369 999,41	22 094 031,47	0,00	3 275 967,94	22 639 031,47
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	545 000,00
2138	Autres constructions	2 417 666,92	1 675 501,51	0,00	742 165,41	1 675 501,51
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	1 874 031,82	667 127,35	0,00	1 206 904,47	667 127,35
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	5 475 967,58	5 274 699,61	0,00	201 267,97	5 274 699,61
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	14 602 333,09	13 478 514,83	0,00	1 123 818,26	13 478 514,83
21738	Autres constructions (mise à dispo)	943 214,18	943 214,03	0,00	0,15	943 214,03
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	56 785,82	54 974,14	0,00	1 811,68	54 974,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	330 000,60	329 899,56	0,00	101,04	66 814 927,11
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	5 727 979,31
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,60	0,60	0,00	0,00	8 091 568,02
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	30 020 588,11
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	22 635 590,23
238	Avances commandes immo corporelles	330 000,00	329 898,96	0,00	101,04	339 201,44

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 47 743,64
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	47 743,64
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,92
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	46 542,72

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -22 423 931,03	B2 - A2 -89 406 214,94

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 200301

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		90 200 000,00	74 083 671,79	0,00	16 116 328,21	567 200 695,21
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 032 525,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	1 032 525,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	90 200 000,00	74 083 671,79	0,00	16 116 328,21	566 168 170,21
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	90 200 000,00	74 083 671,79	0,00	16 116 328,21	565 740 582,21
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	427 588,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-74 083 671,79	B2 - A2	-567 200 695,21

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200502
LIBELLE : COMETHANISATION DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 200502

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		7 150 925,28	A1 5 579 356,56	0,00	1 571 568,72	A2 21 175 143,44
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 900 924,68	4 329 356,56	0,00	1 571 568,12	19 809 437,20
2031	Frais d'études	5 900 924,68	4 329 356,56	0,00	1 571 568,12	19 809 437,20
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 250 000,60	1 250 000,00	0,00	0,60	1 250 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 250 000,60	1 250 000,00	0,00	0,60	1 250 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	115 706,24
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	115 706,24

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 176 202,01
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	26 202,01
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	26 202,01
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-5 579 356,56	B2 - A2	-20 998 941,43

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201101
LIBELLE : RENOVATION SAINT OUEN DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201101

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		40 150 000,00	39 927 221,42	0,00	222 778,58	211 641 694,17
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	18 480,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	18 480,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 145 762,08
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	1 591 389,20
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	554 372,88
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	40 150 000,00	39 927 221,42	0,00	222 778,58	209 477 452,09
2313	Constructions	25 907 059,58	25 907 058,79	0,00	0,79	109 362 517,74
2315	Install., matériel et outill. technique	14 242 940,42	14 020 162,63	0,00	222 777,79	99 998 010,19
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	116 924,16

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	2 931 344,06
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 261 946,50
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	950 796,50
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	311 150,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	18 480,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	18 480,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	650 917,56
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	5 644,80
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	645 272,76

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-39 927 221,42	B2 - A2	-208 710 350,11

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201301
LIBELLE :
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201301

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1	0,00	0,00	A2 74 859 562,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 860 404,77
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	4 860 404,77
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	69 999 157,63
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	15 228,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	68 222 736,30
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	67 088,76
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 694 104,57

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2 4 586 243,37
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 425 993,97
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	969 447,60
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	467 614,57
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 988 931,80
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	160 249,40
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	154 849,40
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	-70 273 319,03

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201601
LIBELLE : RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201601**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		7 700 000,00	A1 6 606 101,62	0,00	1 093 898,38	A2 12 626 415,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 700 000,00	6 606 101,62	0,00	1 093 898,38	12 625 815,40
2031	Frais d'études	7 700 000,00	6 606 101,62	0,00	1 093 898,38	12 625 815,40
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 25 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-6 606 101,62	B2 - A2	-12 601 415,40

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201902
LIBELLE : FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201902

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		6 336 458,38	4 240 547,27	0,00	2 095 911,11	7 982 428,75
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 189 332,57	1 318 767,58	0,00	870 564,99	2 535 203,61
2031	Frais d'études	1 486 578,65	802 109,39	0,00	684 469,26	884 651,63
2051	Concessions, droits similaires	702 753,92	516 658,19	0,00	186 095,73	1 650 551,98
204	Subventions d'équipement versées (9)	419,44	419,44	0,00	0,00	2 038,17
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	419,44	419,44	0,00	0,00	2 038,17
21	Immobilisations corporelles	4 146 706,37	2 921 360,25	0,00	1 225 346,12	5 445 186,97
2181	Install. générales, agencements	147 159,82	129 687,18	0,00	17 472,64	734 165,43
21828	Autres matériels de transport	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	54 948,00
21838	Autre matériel informatique	3 943 882,56	2 766 458,44	0,00	1 177 424,12	3 898 126,35
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	30 663,99	25 214,63	0,00	5 449,36	752 911,67
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 035,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -4 240 547,27	B2 - A2 -7 982 428,75

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201903
LIBELLE : PLANS PREVENTION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201903

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		6 881 430,00	3 374 455,56	0,00	3 506 974,44	8 276 437,56
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	4 110 027,00	1 769 512,68	0,00	2 340 514,32	5 713 403,81
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	869,34	0,00	0,00	869,34	42 560,00
2041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	666 843,30	125 513,09	0,00	541 330,21	527 590,77
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	242 771,59	213 600,00	0,00	29 171,59	436 761,85
20415311	CDE : Bien mobilier, matériel	181 707,00	35 613,01	0,00	146 093,99	35 613,01
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	885 369,24	304 041,20	0,00	581 328,04	1 386 339,45
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	923 574,02	717 019,72	0,00	206 554,30	1 518 107,58
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	560 810,61	146 341,81	0,00	414 468,80	398 745,13
20422	Privé : Bâtiments, installations	648 081,90	227 383,85	0,00	420 698,05	1 367 686,02
21	Immobilisations corporelles	2 771 403,00	1 604 942,88	0,00	1 166 460,12	2 563 033,75
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	2 759 403,00	1 592 945,30	0,00	1 166 457,70	2 534 836,17
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	16 200,00
21838	Autre matériel informatique	12 000,00	11 997,58	0,00	2,42	11 997,58
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	390 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -3 374 455,56	B2 - A2 -7 886 437,56

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201904
LIBELLE : BIODECHETS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201904

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		1 278 495,06	65 000,00	0,00	1 213 495,06	927 100,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 278 495,06	65 000,00	0,00	1 213 495,06	927 100,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	199 745,06	0,00	0,00	199 745,06	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 078 750,00	65 000,00	0,00	1 013 750,00	927 100,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-65 000,00	B2 - A2	-927 100,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		264 790 702,55	231 880 987,01	0,00	32 909 715,54
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	620 000,00	150 000,00	0,00	470 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	180 000,00	0,00	0,00	180 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	150 000,00	0,00	-150 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	440 000,00	0,00	0,00	440 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	131 319 109,83	117 000 000,00	0,00	14 319 109,83
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	32 000 000,00	32 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	99 319 109,83	85 000 000,00	0,00	14 319 109,83
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	149 965,42	0,00	-149 965,42
2313	Constructions	0,00	544,50	0,00	-544,50
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	149 420,92	0,00	-149 420,92
Total des recettes d'équipement		131 939 109,83	117 299 965,42	0,00	14 639 144,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	33 153 508,70	33 153 508,70	0,00	0,00
10222	FCTVA	32 198 403,84	32 198 403,84	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	955 104,86	955 104,86	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 500,00	25 500,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	25 500,00	25 500,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		33 179 008,70	33 179 008,70	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	5 422 811,39	3 759 425,44	0,00	1 663 385,95
Total des recettes réelles		170 540 929,92	154 238 399,56	0,00	16 302 530,36
021	Virement de la section de fonctionnement	8 385 601,93	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	76 264 170,70	76 268 870,70	0,00	-4 700,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	4 700,00	0,00	-4 700,00
28031	Frais d'études	6 655 435,04	4 435 540,53	0,00	2 219 894,51

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	8 511,00	8 512,00		-1,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	492 965,87	492 968,00		-2,13
28041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	70 832,00	104 079,00		-33 247,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	427 855,67	433 966,00		-6 110,33
280415311	CDE : Bien mobilier, matériel	0,00	3 759,00		-3 759,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	195 052,48	272 325,48		-77 273,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	67 038,47	89 953,47		-22 915,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	33 275,00	79 242,00		-45 967,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	248 271,64	286 108,64		-37 837,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	192 820,00	192 820,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	204 525,62	345 171,72		-140 646,10
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	947,00	949,00		-2,00
28128	Autres aménagements de terrains	397,00	398,00		-1,00
281318	Autres bâtiments publics	630 000,00	630 001,00		-1,00
281351	Bâtiments publics	676,00	677,00		-1,00
28138	Autres constructions	18 694 224,01	20 486 943,00		-1 792 718,99
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	2 475 764,00	2 324 116,00		151 648,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	8 153 139,90	8 268 247,90		-115 108,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	47 845,00	47 846,00		-1,00
28151	Réseaux de voirie	238,00	238,00		0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 072,00	2 072,00		0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	32 967 460,10	33 054 559,67		-87 099,57
281738	Autres constructions (m. à dispo)	827 010,00	827 087,00		-77,00
281758	Autres inst., matériel, outil. techniques	3 269 331,61	2 720 695,00		548 636,61
28181	Installations générales, aménagt divers	152 777,10	173 705,10		-20 928,00
281828	Autres matériels de transport	15 689,00	10 990,00		4 699,00
281838	Autre matériel informatique	341 866,74	880 397,74		-538 531,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	78 621,19	80 648,19		-2 027,00
28188	Autres immo. corporelles	9 529,26	10 154,26		-625,00
041	Opérations patrimoniales (10)	9 600 000,00	1 373 716,75		8 226 283,25
2031	Frais d'études	5 100 000,00	0,00		5 100 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	4 500 000,00	1 373 716,75		3 126 283,25
Total des recettes d'ordre		94 249 772,63	77 642 587,45		16 607 185,18

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		469 041 048,64	333 582 916,11	125 282 387,93	0,00	10 175 744,60	0,00	458 865 304,04
011	Charges à caractère général (3)	327 648 588,04	213 449 840,67	112 802 418,53	0,00	1 396 328,84	0,00	326 252 259,20
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	10 230 000,00	9 905 685,28	147 913,54	0,00	176 401,18		10 053 598,82
014	Atténuations de produits	7 698 111,01	7 698 111,01	0,00	0,00	0,00		7 698 111,01
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	17 143 149,40	4 667 140,97	12 256 102,54	0,00	219 905,89	0,00	16 923 243,51
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		362 719 848,45	235 720 777,93	125 206 434,61	0,00	1 792 635,91	0,00	360 927 212,54
66	Charges financières	21 405 337,54	21 327 177,46	75 953,32	0,00	2 206,76		21 403 130,78
67	Charges spécifiques (3)	266 090,02	266 090,02	0,00	0,00	0,00		266 090,02
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		21 671 427,56	21 593 267,48	75 953,32	0,00	2 206,76		21 669 220,80
Total des dépenses réelles		384 391 276,01	257 314 045,41	125 282 387,93	0,00	1 794 842,67	0,00	382 596 433,34
023	Virement à la section d'investissement	8 385 601,93	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	76 264 170,70	76 268 870,70			-4 700,00		76 268 870,70
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		84 649 772,63	76 268 870,70			8 380 901,93		76 268 870,70

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	469 041 048,64	333 582 916,11	125 282 387,93	0,00	10 175 744,60	0,00	458 865 304,04
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-------------	----------------------	-------------	-----------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		430 782 265,70	345 177 272,47	91 665 421,35	0,00	-6 060 428,12
013	Atténuations de charges (3)	208 975,66	397 512,30	0,00	0,00	-188 536,64
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	254 370 147,95	251 867 869,23	8 113 103,80	0,00	-5 610 825,08
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	44 840 000,00	28 139 935,35	16 844 303,33	0,00	-144 238,68
75	Autres produits de gestion courante (3)	121 852 287,70	55 543 282,16	65 674 164,94	0,00	634 840,60
Total des recettes de gestion des services		421 271 411,31	335 948 599,04	90 631 572,07	0,00	-5 308 759,80
76	Produits financiers	100 000,00	-1 032 690,94	1 033 849,28	0,00	98 841,66
77	Produits spécifiques (3)	0,00	850 509,98	0,00	0,00	-850 509,98
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	7 740 254,49	7 740 254,49			0,00
Total des recettes financières		7 840 254,49	7 558 073,53	1 033 849,28	0,00	-751 668,32
Total des recettes réelles		429 111 665,80	343 506 672,57	91 665 421,35	0,00	-6 060 428,12
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 670 599,90	1 670 599,90			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		1 670 599,90	1 670 599,90			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	38 258 782,94					
---	----------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	469 041 048,64	383 436 055,41	91 665 421,35	0,00	-6 060 428,12
--	-----------------------	-----------------------	----------------------	-------------	----------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		469 041 048,64	333 582 916,11	125 282 387,93	0,00	10 175 744,60	0,00	458 865 304,04
011	Charges à caractère général (4)	327 648 588,04	213 449 840,67	112 802 418,53	0,00	1 396 328,84	0,00	326 252 259,20
60611	Eau et assainissement	21 851,00	1 920,23	17 182,58	0,00	2 748,19	0,00	19 102,81
60612	Energie - Electricité	594 380,00	312 222,61	438 073,23	0,00	-155 915,84	0,00	750 295,84
60613	Chauffage urbain	62 500,00	707,99	61 792,01	0,00	0,00	0,00	62 500,00
60622	Carburants	5 500,00	3 825,21	0,00	0,00	1 674,79	0,00	3 825,21
60623	Alimentation	4 000,00	1 014,00	0,00	0,00	2 986,00	0,00	1 014,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	3 267,00	0,00	0,00	1 733,00	0,00	3 267,00
60632	Fournitures de petit équipement	41 849,28	18 640,45	4 134,00	0,00	19 074,83	0,00	22 774,45
60636	Habillement et vêtements de travail	24 420,00	19 186,68	3 851,33	0,00	1 381,99	0,00	23 038,01
6064	Fournitures administratives	17 000,00	9 119,57	646,64	0,00	7 233,79	0,00	9 766,21
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	-107,05	1 052,89	0,00	3 054,16	0,00	945,84
6078	Autres marchandises	31 157,23	-39 410,72	70 567,95	0,00	0,00	0,00	31 157,23
611	Contrats de prestations de services	297 881 928,48	190 531 022,19	106 451 695,62	0,00	899 210,67	0,00	296 982 717,81
6132	Locations immobilières	3 581 662,67	2 890 011,34	631 742,38	0,00	59 908,95	0,00	3 521 753,72
61358	Autres	45 000,00	12 691,80	14 405,58	0,00	17 902,62	0,00	27 097,38
614	Charges locatives et de copropriété	432 496,66	386 493,63	753,88	0,00	45 249,15	0,00	387 247,51
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	11 580,00	5 996,56	0,00	0,00	5 583,44	0,00	5 996,56
6156	Maintenance	1 025 313,22	769 524,01	158 130,27	0,00	97 658,94	0,00	927 654,28
6161	Multirisques	49 320,00	32 198,79	10 000,73	0,00	7 120,48	0,00	42 199,52
617	Etudes et recherches	957 127,80	346 052,03	199 319,30	0,00	411 756,47	0,00	545 371,33
6182	Documentation générale et technique	100 958,64	83 585,30	2 520,00	0,00	14 853,34	0,00	86 105,30
6184	Versements à des organismes de formation	127 500,00	74 458,91	39 737,80	0,00	13 303,29	0,00	114 196,71
6185	Frais de colloques et de séminaires	161 911,12	152 801,02	7 320,00	0,00	1 790,10	0,00	160 121,02
6188	Autres frais divers	34 000,00	22 654,98	0,00	0,00	11 345,02	0,00	22 654,98
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	130,00	0,00	0,00	0,00	130,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 299 245,88	925 235,70	306 827,96	0,00	67 182,22	0,00	1 232 063,66
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 900,00	18 791,61	1 100,02	0,00	11 008,37	0,00	19 891,63
6228	Divers	22 508,00	12 340,00	7 568,00	0,00	2 600,00	0,00	19 908,00
6231	Annonces et insertions	2 032 468,00	1 509 868,35	478 265,43	0,00	44 334,22	0,00	1 988 133,78
6232	Fêtes et cérémonies	125 648,00	61 523,63	13 351,26	0,00	50 773,11	0,00	74 874,89
6233	Foires et expositions	292 967,55	280 296,57	0,00	0,00	12 670,98	0,00	280 296,57
6234	Réceptions	75 472,10	29 938,92	2 753,49	0,00	42 779,69	0,00	32 692,41
6236	Catalogues et imprimés	492 103,37	210 403,74	145 867,07	0,00	135 832,56	0,00	356 270,81
6238	Divers	430 713,00	108 039,61	112 500,00	0,00	210 173,39	0,00	220 539,61

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6241	Transports de biens	48 648,00	15 408,00	2 392,37	0,00	30 847,63	0,00	17 800,37
6247	Transports collectifs	3 000,00	208,85	0,00	0,00	2 791,15	0,00	208,85
6248	Divers	15 500,00	8 838,00	2 957,24	0,00	3 704,76	0,00	11 795,24
6251	Voyages, déplacements et missions	160 000,00	106 725,07	4 866,82	0,00	48 408,11	0,00	111 591,89
6261	Frais d'affranchissement	16 000,00	9 886,77	3 823,64	0,00	2 289,59	0,00	13 710,41
6262	Frais de télécommunications	161 370,00	93 106,45	68 195,17	0,00	68,38	0,00	161 301,62
627	Services bancaires et assimilés	4 800,00	148,78	0,00	0,00	4 651,22	0,00	148,78
6281	Concours divers (cotisations)	365 226,00	317 152,00	29 471,00	0,00	18 603,00	0,00	346 623,00
6282	Frais de gardiennage	370 000,00	291 248,68	34 369,67	0,00	44 381,65	0,00	325 618,35
6283	Frais de nettoyage des locaux	84 731,00	46 441,14	5 274,54	0,00	33 015,32	0,00	51 715,68
6284	Redevances pour services rendus	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	5 870,66	5 870,66	0,00	0,00	0,00	0,00	5 870,66
6288	Autres services extérieurs	3 515 625,65	1 922 367,48	1 906 447,41	0,00	-313 189,24	0,00	3 828 814,89
63512	Taxes foncières	4 975 429,00	4 168 634,36	806 794,64	0,00	0,00	0,00	4 975 429,00
63513	Autres impôts locaux	169 962,00	169 962,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 962,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	6 356 903,73	6 161 409,12	734 831,00	0,00	-539 336,39	0,00	6 896 240,12
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 345 900,00	1 338 118,65	1 835,61	0,00	5 945,74	0,00	1 339 954,26
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	10 230 000,00	9 905 685,28	147 913,54	0,00	176 401,18		10 053 598,82
6218	Autre personnel extérieur	87,35	0,00	0,00	0,00	87,35		0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	91 002,85	91 002,85	0,00	0,00	0,00		91 002,85
64111	Rémunération principale titulaires	2 552 493,69	2 545 448,48	0,00	0,00	7 045,21		2 545 448,48
64112	SFT, indemnité de résidence	149 000,00	107 779,47	0,00	0,00	41 220,53		107 779,47
64113	NBI	25 500,00	25 176,42	0,00	0,00	323,58		25 176,42
64118	Autres indemnités	1 518 900,00	1 465 495,59	0,00	0,00	53 404,41		1 465 495,59
64131	Rémunérations	2 870 029,59	2 870 029,59	0,00	0,00	0,00		2 870 029,59
64132	SFT, indemnité de résidence	11 793,11	11 793,11	0,00	0,00	0,00		11 793,11
6417	Rémunérations des apprentis	40 812,16	37 612,16	0,00	0,00	3 200,00		37 612,16
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 321 187,00	1 321 187,00	0,00	0,00	0,00		1 321 187,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 072 000,00	1 062 091,63	4 407,28	0,00	5 501,09		1 066 498,91
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	114 221,00	114 221,00	0,00	0,00	0,00		114 221,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	119 000,00	31 537,74	87 000,00	0,00	462,26		118 537,74
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00		15 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	2 600,00	536,00	0,00	0,00	2 064,00		536,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL	26 454,00	26 454,00	0,00	0,00	0,00		26 454,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	34 900,00	33 393,54	0,00	0,00	1 506,46		33 393,54
6475	Médecine du travail, pharmacie	18 919,25	18 425,25	0,00	0,00	494,00		18 425,25
6478	Autres charges sociales diverses	245 000,00	143 501,45	41 506,26	0,00	59 992,29		185 007,71
6488	Autres	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00		0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
014	Atténuations de produits	7 698 111,01	7 698 111,01	0,00	0,00	0,00		7 698 111,01
70619	Reverst redevances enlèvement ordures	7 698 111,01	7 698 111,01	0,00	0,00	0,00		7 698 111,01
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	17 143 149,40	4 667 140,97	12 256 102,54	0,00	219 905,89	0,00	16 923 243,51
65132	Prix	13 039,00	13 039,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 039,00
65311	Indemnités de fonction	153 538,00	147 095,94	0,00	0,00	6 442,06	0,00	147 095,94
65312	Frais de mission et de déplacement	36 817,13	22 974,45	1 620,09	0,00	12 222,59	0,00	24 594,54
65313	Cotisations de retraite	32 000,00	22 879,23	0,00	0,00	9 120,77	0,00	22 879,23
65315	Formation	21 728,00	21 727,20	0,00	0,00	0,80	0,00	21 727,20
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
65733	Subv. fonct. départements	0,00	-45 000,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	4 081 220,00	3 398 244,20	682 975,80	0,00	0,00	0,00	4 081 220,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	2 976 818,86	-3 646 453,11	6 622 464,33	0,00	807,64	0,00	2 976 011,22
657361	Subv. fonct. caisse des écoles	50 000,00	10 277,67	37 708,73	0,00	2 013,60	0,00	47 986,40
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	3 206 832,78	-1 819 309,94	4 866 333,59	0,00	159 809,13	0,00	3 047 023,65
6584	Amendes fiscales et pénales	2 032,00	1 532,00	0,00	0,00	500,00	0,00	1 532,00
65888	Autres	6 564 123,63	6 540 134,33	0,00	0,00	23 989,30	0,00	6 540 134,33
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		362 719 848,45	235 720 777,93	125 206 434,61	0,00	1 792 635,91	0,00	360 927 212,54
66	Charges financières	21 405 337,54	21 327 177,46	75 953,32	0,00	2 206,76		21 403 130,78
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 563 867,79	20 563 867,78	0,00	0,00	0,01		20 563 867,78
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	566 990,25	564 783,50	0,00	0,00	2 206,75		564 783,50
6618	Intérêts des autres dettes	100 236,09	66 902,77	33 333,32	0,00	0,00		100 236,09
6688	Autres	174 243,41	131 623,41	42 620,00	0,00	0,00		174 243,41
67	Charges spécifiques (4)	266 090,02	266 090,02	0,00	0,00	0,00		266 090,02
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	266 090,02	266 090,02	0,00	0,00	0,00		266 090,02
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		21 671 427,56	21 593 267,48	75 953,32	0,00	2 206,76		21 669 220,80
Total des dépenses réelles		384 391 276,01	257 314 045,41	125 282 387,93	0,00	1 794 842,67	0,00	382 596 433,34
023	Virement à la section d'investissement	8 385 601,93						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	76 264 170,70	76 268 870,70			-4 700,00		76 268 870,70
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	4 700,00			-4 700,00		4 700,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	76 264 170,70	76 264 170,70			0,00		76 264 170,70

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		84 649 772,63	76 268 870,70			8 380 901,93		76 268 870,70

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	6 542 036,14
Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 977 252,64
= Différence ICNE N – ICNE N-1	564 783,50

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		430 782 265,70	345 177 272,47	91 665 421,35	0,00	-6 060 428,12
013	Atténuations de charges (4)	208 975,66	397 512,30	0,00	0,00	-188 536,64
619	RRR obtenus sur services extérieurs	208 975,66	208 975,66	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	150 349,76	0,00	0,00	-150 349,76
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	547,68	0,00	0,00	-547,68
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	37 639,20	0,00	0,00	-37 639,20
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	254 370 147,95	251 867 869,23	8 113 103,80	0,00	-5 610 825,08
706888	Autres	254 370 147,95	251 867 869,23	8 113 103,80	0,00	-5 610 825,08
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	44 840 000,00	28 139 935,35	16 844 303,33	0,00	-144 238,68
74718	Autres participations Etat	0,00	212 815,94	0,00	0,00	-212 815,94
7472	Participation régions	0,00	87 585,54	21 883,01	0,00	-109 468,55
747888	Autres	44 840 000,00	27 839 533,87	16 822 420,32	0,00	178 045,81
75	Autres produits de gestion courante (4)	121 852 287,70	55 543 282,16	65 674 164,94	0,00	634 840,60
752	Revenus des immeubles	594 766,00	232 978,05	459 677,23	0,00	-97 889,28
755	Dédits et pénalités perçus	479 619,62	119 862,10	0,00	0,00	359 757,52
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	62 067,01	0,00	0,00	-62 067,01
75888	Autres	120 777 902,08	55 128 375,00	65 214 487,71	0,00	435 039,37
Total des recettes de gestion des services		421 271 411,31	335 948 599,04	90 631 572,07	0,00	-5 308 759,80
76	Produits financiers	100 000,00	-1 032 690,94	1 033 849,28	0,00	98 841,66
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	0,00	-1 033 849,28	1 033 849,28	0,00	0,00
7688	Autres	100 000,00	1 158,34	0,00	0,00	98 841,66
77	Produits spécifiques (4)	0,00	850 509,98	0,00	0,00	-850 509,98
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	845 809,98	0,00	0,00	-845 809,98
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	4 700,00	0,00	0,00	-4 700,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	7 740 254,49	7 740 254,49			0,00
7815	Rep. prov. charges fonctiont courant	7 740 254,49	7 740 254,49			0,00
Total des recettes réelles		429 111 665,80	343 506 672,57	91 665 421,35	0,00	-6 060 428,12
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 670 599,90	1 670 599,90			0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	1 670 599,90	1 670 599,90			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		1 670 599,90	1 670 599,90			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	221 727 094,14	0,00		221 727 094,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	61 444 877,09	0,00		61 444 877,09
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	12 254 225,76	0,00		12 254 225,76
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	3 084 932,12	0,00		3 084 932,12
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	26 620 334,60	0,00		26 620 334,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	114 340 792,77	0,00		114 340 792,77
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	222 506,36	0,00		222 506,36
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	3 759 425,44	0,00		3 759 425,44
RECETTES		0,00	0,00	154 238 399,56	0,00		154 238 399,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	33 153 508,70	0,00		33 153 508,70
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	150 000,00	0,00		150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	117 000 000,00	0,00		117 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	149 965,42	0,00		149 965,42
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	25 500,00	0,00		25 500,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	3 759 425,44	0,00		3 759 425,44

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	
	DEPENSES		0,00
	RECETTES		0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	221 727 094,14	0,00	0,00
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 444 877,09	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 737 567,57	0,00	0,00
2041481	Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 513,09	0,00	0,00
2041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 600,00	0,00	0,00
20415311	CDE : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 613,01	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304 041,20	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	717 019,72	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 761,25	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 542 383,85	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	516 658,19	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 675 501,51	0,00	0,00
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	667 127,35	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 274 699,61	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 071 460,13	0,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	943 214,03	0,00	0,00
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 974,14	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 687,18	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 778 456,02	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 214,63	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 907 058,79	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,60	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 020 162,63	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 083 671,79	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	329 898,96	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 506,36	0,00	0,00
4581	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 759 425,44	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 238 399,56	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 198 403,84	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	955 104,86	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	544,50	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 420,92	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 500,00	0,00	0,00
4582	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 759 425,44	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041481	Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415311	CDE : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	221 727 094,14
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 444 877,09
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 737 567,57
2041481	Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 513,09
2041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 600,00
20415311	CDE : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 613,01
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304 041,20
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	717 019,72
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 761,25
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 542 383,85
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	516 658,19
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 675 501,51
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	667 127,35
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 274 699,61
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 071 460,13
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	943 214,03
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 974,14
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 687,18
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 778 456,02
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 214,63
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 907 058,79
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,60
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 020 162,63

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 083	
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	671,79	
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	329 898,96	
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	
4581	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 506,36	
									3 759	
									425,44	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 238	
									399,56	
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 198	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	403,84	
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	955 104,86	
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000	
									000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000	
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	000,00	
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	544,50	
4582	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 420,92	
									25 500,00	
									3 759	
									425,44	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	382 596 433,34	0,00		382 596 433,34
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	326 252 259,20	0,00		326 252 259,20
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	10 053 598,82	0,00		10 053 598,82
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	7 698 111,01	0,00		7 698 111,01
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	16 923 243,51	0,00		16 923 243,51
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	21 403 130,78	0,00		21 403 130,78
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	266 090,02	0,00		266 090,02
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	435 172 093,92	0,00		435 172 093,92
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	397 512,30	0,00		397 512,30
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	259 980 973,03	0,00		259 980 973,03
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	44 984 238,68	0,00		44 984 238,68
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	121 217 447,10	0,00		121 217 447,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	1 158,34	0,00		1 158,34
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	850 509,98	0,00		850 509,98
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	7 740 254,49	0,00		7 740 254,49

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2022 CE 01 LT	24/01/2022	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022 BP 01 LT	01/02/2022	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 BP 01 LT	04/01/2023	15 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 CE 01 LT	20/01/2023	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 ARKEA 01 LT	01/02/2023	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 SG 01 LT	12/03/2023	25 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
2023 BP 02 Tirage ESTER	07/11/2023	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		100 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					217 000 000,00									
2020-OBLIG-CACIB-01	EMISSION OBLIGATAIRE	17/04/2020	30/04/2020	30/04/2030	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.648 %	0,648	0,648	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-02	EMISSION OBLIGATAIRE	17/04/2020	25/05/2020	25/05/2034	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,750	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-03	EMISSION OBLIGATAIRE	22/05/2020	26/05/2020	26/05/2031	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.6 %	0,600	0,600	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-04	EMISSION OBLIGATAIRE	18/06/2020	25/06/2020	25/05/2034	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,750	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-05	EMISSION OBLIGATAIRE	01/07/2020	01/07/2020	01/07/2040	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.8 %	0,800	0,800	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-06	EMISSION OBLIGATAIRE	01/07/2020	07/07/2020	07/07/2035	5 000 000,00	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-BRED-03	EMISSION OBLIGATAIRE	01/07/2021	09/07/2021	09/07/2029	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.36 %	0,360	0,360	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-GFI-01	EMISSION OBLIGATAIRE	16/06/2021	02/07/2021	30/04/2030	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0.648 %	0,648	0,648	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-GFI-04	EMISSION OBLIGATAIRE	09/07/2021	20/07/2021	20/07/2028	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.16 %	0,160	0,160	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-GFI-05	EMISSION OBLIGATAIRE	21/07/2021	27/07/2021	20/07/2028	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.16 %	0,160	0,160	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-OCTO-02	EMISSION OBLIGATAIRE	23/06/2021	07/07/2021	07/07/2032	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.651 %	0,651	0,651	EUR	X	F	O	A-1
2022-OBLIG-BRED-05	EMISSION OBLIGATAIRE	14/01/2022	24/01/2022	24/01/2024	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
2022-OBLIG-GFI-01	EMISSION OBLIGATAIRE	13/01/2022	26/01/2022	26/01/2026	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.135 %	0,135	0,135	EUR	X	F	O	A-1
2022-OBLIG-GFI-02	EMISSION OBLIGATAIRE	13/01/2022	26/01/2022	26/01/2024	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
2022-OBLIG-TPICAP-03	EMISSION OBLIGATAIRE	14/01/2022	31/01/2022	31/01/2023	18 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
2022-OBLIG-TPICAP-04	EMISSION OBLIGATAIRE	14/01/2022	31/01/2022	31/01/2024	7 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
2023 OBLIG BRED 01	EMISSION OBLIGATAIRE	17/01/2023	17/01/2023	17/01/2024	10 000 000,00	V	Euribor 3M + 0.35	2,678	2,745	EUR	X	F	O	A-1
2023-OBLIG-BRED-02	EMISSION OBLIGATAIRE	30/01/2023	03/02/2023	03/02/2028	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.301 %	3,301	3,301	EUR	X	F	O	A-1
2023-OBLIG-TPICAP-01	EMISSION OBLIGATAIRE	16/06/2023	16/06/2023	16/06/2025	10 000 000,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,030	EUR	X	F	O	A-1
2023-OBLIG-TPICAP-02	EMISSION OBLIGATAIRE	22/06/2023	22/06/2023	22/06/2026	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.48)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,067	4,191	EUR	X	F	O	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 161 040 070,63									
1641 Emprunts en euros (total)					1 161 040 070,63									
2003 CE 01	CAISSE D'EPARGNE	22/07/2003	22/07/2003	22/07/2004	20 000 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.05 sur Euribor 12M) + 0.05	2,150	2,181	EUR	A	C	O	A-1
2003 CFF 04	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/11/2003	17/11/2003	17/11/2004	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	4,950	EUR	A	C	O	A-1
2003 CFF 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/12/2003	15/12/2003	15/12/2004	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.97 %	4,970	4,970	EUR	A	C	O	A-1

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2004 CA 04	CREDIT AGRICOLE	23/12/2004	23/12/2004	23/12/2005	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,220	EUR	A	C	O	A-1
2004DEXIA03	CORPORATE AND INVESTMENT BANK SFIL CAFFIL	20/12/2004	20/12/2004	01/01/2006	19 800 000,00	C	Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,570	3,622	EUR	A	C	O	B-1
2005 CA 06	CREDIT AGRICOLE	28/12/2005	28/12/2005	28/12/2006	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.885 %	1,885	1,912	EUR	A	C	O	A-1
2005 CE 07	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/12/2005	28/12/2005	28/12/2006	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.885 %	1,885	1,912	EUR	A	C	O	A-1
2005 CFF 03	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/07/2005	27/07/2005	29/07/2006	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3.69 %	3,690	3,690	EUR	A	C	O	A-1
2005 CFF 04	CREDIT FONCIER DE FRANCE	04/02/2005	04/02/2005	01/02/2006	25 000 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.0475 sur Euribor 12M) + 0.0475	2,331	2,365	EUR	A	C	O	A-1
2005 DEXIA 05	SFIL CAFFIL	06/09/2005	06/09/2005	01/10/2006	25 000 000,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,089	EUR	A	C	O	A-1
2005SG04	SOCIETE GENERALE	29/07/2005	29/07/2005	29/07/2006	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3.64 %	3,640	3,640	EUR	A	C	O	A-1
2006 CA 04	CREDIT AGRICOLE	17/08/2006	17/08/2006	17/08/2007	30 000 000,00	C	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation	2,460	2,456	EUR	A	C	O	D-2
2006 CFF 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/03/2006	01/03/2006	01/03/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0.98 %	0,980	0,994	EUR	A	C	O	A-1
2006 COP 01	CREDIT COOPERATIF	15/12/2006	15/12/2006	01/12/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	4,018	EUR	A	C	O	A-1
2006 IXIS 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/10/2006	02/10/2006	02/10/2007	20 000 000,00	C	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	3,980	4,038	EUR	A	C	O	D-3
2006 SG 06	SOCIETE GENERALE	03/10/2006	03/10/2006	03/10/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.33 %	4,330	4,393	EUR	A	C	O	A-1
2007 CFF 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/04/2007	31/03/2007	01/01/2008	35 000 000,00	F	Taux fixe à 1 %	1,000	1,015	EUR	A	C	O	A-1
2007 DEXIA 03 BIS	SFIL CAFFIL	29/02/2008	29/02/2008	01/03/2009	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.13 %	4,130	4,190	EUR	A	C	O	A-1
2007 SG 07	SOCIETE GENERALE	14/12/2007	14/12/2007	30/06/2009	17 500 000,00	V	EONIA(Postfixé)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	3,916	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2008 BEI 04	BEI Banque Europeenne d'Investissement	03/11/2008	03/11/2008	03/05/2009	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.76 %	4,760	4,760	EUR	A	C	O	A-1
2008 CA 05	CREDIT AGRICOLE	15/12/2008	15/12/2008	15/09/2009	21 500 000,00	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	5,063	EUR	A	C	O	A-1
2009 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	02/02/2009	02/02/2009	02/02/2010	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.741 %	4,741	4,741	EUR	A	C	O	A-1

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2018 CDC 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/12/2018	04/12/2018	04/03/2024	10 000 000,00	V	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	1,960	1,974	EUR	X	C	O	A-2
2018 DEXIA 01-Consolidation	SFIL CAFFIL	21/11/2018	02/10/2019	01/02/2020	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,430	0,437	EUR	T	C	O	A-1
2018 SG 01	SOCIETE GENERALE	10/10/2018	15/10/2018	01/12/2018	11 906 666,63	F	Taux fixe à 1.29 %	1,290	1,315	EUR	T	C	O	A-1
2018 SG 02 - Consolidation	SOCIETE GENERALE	27/11/2018	20/11/2019	20/02/2020	30 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.46)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,460	0,468	EUR	T	C	O	A-1
2018CE01	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2018	10/12/2018	15/03/2019	20 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,360	0,366	EUR	T	C	O	A-1
2019 ARKEA 01-Consolidation	ARKEA	02/05/2019	30/10/2020	30/01/2021	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,550	0,551	EUR	T	C	O	A-1
2019 CA 01	CREDIT AGRICOLE IDF	14/05/2019	14/05/2019	18/12/2020	10 000 000,00	V	Euribor 3M + 0.57	0,261	0,265	EUR	T	C	O	A-1
2019 CE 01-Consolidation	CAISSE D'EPARGNE	19/04/2019	10/09/2020	07/12/2020	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,550	0,559	EUR	T	C	O	A-1
2019 CFF 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10/10/2019	01/10/2019	15/01/2020	50 000 000,00	F	Taux fixe à 0.45 %	0,450	0,451	EUR	T	C	O	A-1
2019 DEXIA 01	SFIL CAFFIL	15/10/2019	30/10/2019	01/02/2020	75 000 000,00	F	Taux fixe à 0.44 %	0,440	0,441	EUR	T	C	O	A-1
2019 SG 01 - Consolidation	SOCIETE GENERALE	16/05/2019	25/09/2020	25/09/2021	25 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,440	0,447	EUR	A	C	O	A-1
2019 SG 02	SOCIETE GENERALE	08/10/2019	25/10/2019	25/10/2020	50 000 000,00	F	Taux fixe à 0.49 %	0,490	0,498	EUR	A	C	O	A-1
2019BEI01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	29/07/2019	28/10/2019	30/10/2023	58 000 000,00	F	Taux fixe à 0.522 %	0,522	0,523	EUR	A	C	O	A-1
2020 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	29/07/2019	21/02/2020	21/02/2025	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
2021 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	29/07/2019	17/05/2021	17/05/2028	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
2021 BEI 02	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	06/08/2021	05/08/2033	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.285 %	0,285	0,285	EUR	X	F	O	A-1
2021 BEI 03	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	06/08/2021	06/08/2029	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.004 %	0,004	0,004	EUR	X	F	O	A-1
2021-CE-01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/06/2021	07/07/2021	07/07/2031	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.62 %	0,620	0,620	EUR	X	F	O	A-1
2022 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	31/01/2022	31/01/2035	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.637 %	0,637	0,637	EUR	X	F	O	A-1
2022 BEI 02	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	22/12/2022	22/12/2023	24 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.134)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,215	2,266	EUR	A	C	O	A-1

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2022 CA 01	CREDIT AGRICOLE IDF	06/10/2022	06/10/2022	01/03/2023	4 900 000,00	F	Taux fixe à 2.5 %	2,500	2,524	EUR	T	C	O	A-1
2022 CA 02	CREDIT AGRICOLE IDF	06/10/2022	06/10/2022	01/03/2023	4 900 000,00	F	Taux fixe à 2.54 %	2,540	2,564	EUR	T	C	O	A-1
2022 CA 03	CREDIT AGRICOLE IDF	14/10/2022	14/10/2022	09/03/2023	4 000 000,00	F	Taux fixe à 2.09 %	2,090	2,106	EUR	T	C	O	A-1
2022 CA 04	CREDIT AGRICOLE IDF	14/10/2022	14/10/2022	09/03/2023	4 000 000,00	F	Taux fixe à 2.34 %	2,340	2,361	EUR	T	C	O	A-1
2022 SFIL 01	SFIL CAFFIL	20/09/2022	12/09/2022	01/02/2023	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2.57 %	2,570	2,595	EUR	T	C	O	A-1
2023 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	03/02/2023	05/02/2024	25 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.204)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,687	2,754	EUR	A	C	O	A-1
2023 BRED 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10/05/2023	17/05/2023	17/11/2023	20 000 000,00	V	(Euribor 6M + 0.59)-Floor 0 sur Euribor 6M	4,250	4,358	EUR	S	X	O	A-1
2023 CDC 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/06/2023	15/06/2023	15/06/2026	7 533 404,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,400	3,400	EUR	X	C	O	A-1
2023 CE 01	CAISSE D'EPARGNE	24/04/2023	27/04/2023	27/07/2023	20 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.63)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,850	3,964	EUR	T	C	O	A-1
2023 SFIL 01	SFIL CAFFIL	24/04/2023	26/05/2023	01/09/2023	20 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.6)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,015	4,136	EUR	T	C	O	A-1
83482	BEI Banque Europeenne d'Investissement	29/07/2019	29/07/2019	29/07/2025	18 000 000,00	V	(Euribor 12M + 0.03)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,030	0,030	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
2023 BP 02 Tirage ESTER	BANQUE POSTALE	07/11/2023	07/11/2023	07/05/2024	0,00	V	(€STR(Postfixé) + 0.93)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	4,812	4,993	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 378 040 070,63									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		199 000 000,00					18 000 000,00	1 230 069,71	0,00	825 229,35
2020-OBLIG-CACIB-01	N	0,00	A-1	15 000 000,00	6,33	F	Taux fixe à 0.648 %	0,645	0,00	97 200,00	0,00	65 065,57
2020-OBLIG-GFI-02	N	0,00	A-1	15 000 000,00	10,40	F	Taux fixe à 0.75 %	0,747	0,00	112 500,00	0,00	67 622,95
2020-OBLIG-GFI-03	N	0,00	A-1	15 000 000,00	7,40	F	Taux fixe à 0.6 %	0,597	0,00	90 000,00	0,00	53 852,46
2020-OBLIG-GFI-04	N	0,00	A-1	10 000 000,00	10,40	F	Taux fixe à 0.75 %	0,747	0,00	75 000,00	0,00	45 081,97
2020-OBLIG-GFI-05	N	0,00	A-1	10 000 000,00	16,50	F	Taux fixe à 0.8 %	0,797	0,00	80 000,00	0,00	40 000,00
2020-OBLIG-GFI-06	N	0,00	A-1	5 000 000,00	11,52	F	Taux fixe à 0.5 %	0,498	0,00	25 000,00	0,00	12 090,16
2021-OBLIG-BRED-03	N	0,00	A-1	10 000 000,00	5,52	F	Taux fixe à 0.36 %	0,359	0,00	36 000,00	0,00	17 213,11
2021-OBLIG-GFI-01	N	0,00	A-1	20 000 000,00	6,33	F	Taux fixe à 0.648 %	0,645	0,00	129 600,00	0,00	86 754,10
2021-OBLIG-GFI-04	N	0,00	A-1	10 000 000,00	4,55	F	Taux fixe à 0.16 %	0,159	0,00	16 000,00	0,00	7 169,40
2021-OBLIG-GFI-05	N	0,00	A-1	10 000 000,00	4,55	F	Taux fixe à 0.16 %	0,159	0,00	16 000,00	0,00	7 169,40
2021-OBLIG-OCTO-02	N	0,00	A-1	10 000 000,00	8,52	F	Taux fixe à 0.651 %	0,648	0,00	65 100,00	0,00	31 482,79
2022-OBLIG-BRED-05	N	0,00	A-1	10 000 000,00	0,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-OBLIG-GFI-01	N	0,00	A-1	10 000 000,00	2,07	F	Taux fixe à 0.135 %	0,135	0,00	13 500,00	0,00	12 538,36
2022-OBLIG-GFI-02	N	0,00	A-1	10 000 000,00	0,07	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-OBLIG-TPICAP-03	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 000 000,00	0,00	0,00	0,00
2022-OBLIG-TPICAP-04	N	0,00	A-1	7 000 000,00	0,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 OBLIG BRED 01	N	0,00	A-1	10 000 000,00	0,04	V	Euribor 3M + 0.35	3,650	0,00	258 659,16	0,00	90 312,50
2023-OBLIG-BRED-02	N	0,00	A-1	2 000 000,00	4,09	F	Taux fixe à 3.301 %	3,292	0,00	0,00	0,00	59 870,19
2023-OBLIG-TPICAP-01	N	0,00	A-1	10 000 000,00	1,46	F	Taux fixe à 4.03 %	4,008	0,00	0,00	0,00	218 016,39
2023-OBLIG-TPICAP-02	N	0,00	A-1	10 000 000,00	2,48	V	(Euribor 3M + 0.48)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,294	0,00	215 510,55	0,00	10 990,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		772 026 155,05					43 444 877,09	19 333 798,07	0,00	5 716 806,79
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		772 026 155,05					43 444 877,09	19 333 798,07	0,00	5 716 806,79
2003 CE 01	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 125 000,00	0,00	0,00	0,00
2003 CFF 04	N	0,00	A-1	10 526 315,78	19,88	F	Taux fixe à 4.95 %	4,937	526 315,79	547 105,26	0,00	62 236,84
2003 CFF 05	N	0,00	A-1	10 526 315,78	19,96	F	Taux fixe à 4.97 %	4,957	526 315,79	549 315,79	0,00	21 798,25
2004 CA 04	N	0,00	A-1	7 333 333,27	10,99	F	Taux fixe à 4.22 %	4,209	666 666,67	337 599,99	0,00	6 017,41

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
2004DEXIA03	N	0,00	B-1	7 920 000,00	11,00	C	Taux fixe 3.57% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,610	660 000,00	310 560,25	0,00	310 885,60
2005 CA 06	N	0,00	A-1	7 999 999,97	11,99	F	Taux fixe à 4.08 %	4,126	666 666,67	358 511,11	0,00	2 734,86
2005 CE 07	N	0,00	A-1	7 999 999,94	11,99	F	Taux fixe à 4.075 %	4,120	666 666,67	358 071,76	0,00	2 716,67
2005 CFF 03	N	0,00	A-1	16 000 000,06	11,58	F	Taux fixe à 3.69 %	3,681	1 333 333,33	639 600,00	0,00	247 640,00
2005 CFF 04	N	0,00	A-1	10 000 000,06	11,08	F	Taux fixe à 4.43 %	4,479	833 333,33	486 582,18	0,00	409 775,00
2005 DEXIA 05	N	0,00	A-1	10 000 000,06	11,75	F	Taux fixe à 4.03 %	4,075	833 333,33	442 646,99	0,00	101 869,45
2005SG04	N	0,00	A-1	16 000 000,06	11,58	F	Taux fixe à 3.64 %	3,626	1 333 333,33	630 933,34	0,00	246 644,81
2006 CA 04	N	0,00	D-2	13 000 000,00	12,63	C	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*365) sinon Inflation	5,581	1 000 000,00	896 987,78	0,00	197 336,14
2006 CFF 01	N	0,00	A-1	8 666 666,61	12,17	F	Taux fixe à 3.895 %	3,938	666 666,67	368 582,41	0,00	285 993,98
2006 COP 01	N	0,00	A-1	8 666 666,61	12,92	F	Taux fixe à 3.96 %	4,004	666 666,67	374 733,33	0,00	28 600,00
2006 IXIS 05	N	0,00	D-3	8 666 666,61	12,75	C	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	5,707	666 666,67	582 161,48	0,00	86 233,33
2006 SG 06	N	0,00	A-1	8 666 666,61	12,76	F	Taux fixe à 4.28 %	4,328	666 666,67	405 014,81	0,00	91 702,96
2007 CFF 01	N	0,00	A-1	19 000 000,00	18,00	F	Taux fixe à 4.16 %	4,206	1 000 000,00	843 555,56	0,00	799 182,23
2007 DEXIA 03 BIS	N	0,00	A-1	9 999 999,95	14,17	F	Taux fixe à 4.13 %	4,176	666 666,67	446 651,85	0,00	349 902,78
2007 SG 07	N	0,00	A-1	10 000 000,00	19,00	V	Euribor 12M(Postfixé) + 1.75	5,370	500 000,00	614 264,59	0,00	272 363,47
2008 BEI 04	N	0,00	A-1	8 461 538,45	9,84	F	Taux fixe à 4.76 %	4,749	769 230,77	439 384,62	0,00	265 156,41
2008 CA 05	N	0,00	A-1	20 750 000,05	14,71	F	Taux fixe à 4.99 %	5,045	1 383 333,33	1 119 792,97	0,00	307 751,32
2009 BEI 01	N	0,00	A-1	8 800 000,00	10,09	F	Taux fixe à 4.741 %	4,727	800 000,00	455 136,00	0,00	380 122,84
2018 CDC 01	N	0,00	A-2	0,00	39,93	V	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 DEXIA 01-Consolidation	N	0,00	A-1	8 400 000,00	20,83	V	(Euribor 3M + 0.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,624	400 000,00	280 340,81	0,00	61 572,00
2018 SG 01	N	0,00	A-1	8 303 333,23	13,17	F	Taux fixe à 1.29 %	1,304	626 666,68	113 714,94	0,00	8 926,08

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
2018 SG 02 - Consolidation	N	0,00	A-1	26 000 000,00	25,89	V	(Euribor 3M + 0.46)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,671	1 000 000,00	912 291,09	0,00	132 124,78
2018CE01	N	0,00	A-1	15 000 000,00	14,96	V	(Euribor 3M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,574	1 000 000,00	546 406,87	0,00	28 566,67
2019 ARKEA 01-Consolidation	N	0,00	A-1	8 500 000,00	16,83	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,698	500 000,00	292 424,70	0,00	63 721,67
2019 CA 01	N	0,00	A-1	8 375 000,00	16,71	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,696	500 000,00	315 271,09	0,00	13 615,42
2019 CE 01-Consolidation	N	0,00	A-1	8 375 000,00	16,68	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,747	500 000,00	314 650,88	0,00	25 169,67
2019 CFF 01	N	0,00	A-1	40 000 000,00	15,79	F	Taux fixe à 0.45 %	0,449	2 500 000,00	187 031,25	0,00	37 500,00
2019 DEXIA 01	N	0,00	A-1	60 000 000,00	15,83	F	Taux fixe à 0.44 %	0,439	3 750 000,00	274 312,50	0,00	43 266,67
2019 SG 01 - Consolidation	N	0,00	A-1	21 250 000,00	16,73	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,673	1 250 000,00	809 884,90	0,00	15 427,50
2019 SG 02	N	0,00	A-1	40 000 000,00	15,82	F	Taux fixe à 0.49 %	0,495	2 500 000,00	211 142,35	0,00	36 477,78
2019BEI01	N	0,00	A-1	54 588 235,29	15,83	F	Taux fixe à 0.522 %	0,521	3 411 764,71	302 760,00	0,00	48 025,38
2020 BEI 01	N	0,00	A-1	30 000 000,00	1,14	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021 BEI 01	N	0,00	A-1	30 000 000,00	4,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021 BEI 02	N	0,00	A-1	15 000 000,00	9,60	F	Taux fixe à 0.285 %	0,284	0,00	42 750,00	0,00	17 100,00
2021 BEI 03	N	0,00	A-1	15 000 000,00	5,60	F	Taux fixe à 0.004 %	0,004	0,00	600,00	0,00	240,00
2021-CE-01	N	0,00	A-1	10 000 000,00	7,52	F	Taux fixe à 0.62 %	0,618	0,00	62 000,00	0,00	29 794,44
2022 BEI 01	N	0,00	A-1	15 000 000,00	11,08	F	Taux fixe à 0.637 %	0,635	0,00	95 550,00	0,00	87 587,50
2022 BEI 02	N	0,00	A-1	22 400 000,00	13,98	V	(Euribor 3M + 0.134)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,345	1 600 000,00	793 508,00	0,00	22 680,00
2022 CA 01	N	0,00	A-1	4 573 333,32	13,92	F	Taux fixe à 2.5 %	2,494	326 666,68	119 437,50	0,00	9 210,18
2022 CA 02	N	0,00	A-1	4 593 750,00	14,92	F	Taux fixe à 2.54 %	2,533	306 250,00	121 542,97	0,00	9 399,32
2022 CA 03	N	0,00	A-1	3 428 571,44	5,94	F	Taux fixe à 2.09 %	2,085	571 428,56	79 121,42	0,00	4 180,00
2022 CA 04	N	0,00	A-1	3 600 000,00	8,94	F	Taux fixe à 2.34 %	2,334	400 000,00	90 090,00	0,00	4 914,00
2022 SFIL 01	N	0,00	A-1	9 333 333,32	13,83	F	Taux fixe à 2.57 %	2,493	666 666,68	254 144,44	0,00	39 311,48
2023 BEI 01	N	0,00	A-1	25 000 000,00	14,09	V	(Euribor 3M + 0.204)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,546	0,00	638 593,76	0,00	167 434,72

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
2023 BRED 01	N	0,00	A-1	19 000 000,00	9,38	V	(Euribor 6M + 0.59)-Floor 0 sur Euribor 6M	4,310	1 000 000,00	426 266,67	0,00	108 447,78
2023 CDC 01	N	0,00	A-1	0,00	26,46	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 CE 01	N	0,00	A-1	18 750 000,00	7,32	V	(Euribor 3M + 0.63)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,259	1 250 000,00	409 529,17	0,00	154 645,83
2023 SFIL 01	N	0,00	A-1	18 571 428,58	6,42	V	(Euribor 3M + 0.6)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,295	1 428 571,42	433 240,69	0,00	70 803,57
83482	N	0,00	A-1	0,00	20,58	V	(Euribor 12M + 0.03)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2023 BP 02 Tirage ESTER	N	0,00	A-1	0,00	0,35	V	(€STR(Postfixé) + 0.93)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		971 026 155,05					61 444 877,09	20 563 867,78	0,00	6 542 036,14

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
2018 CDC 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 000 000,00	0,00	2	40,00		(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	603 593,61	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	0,000	0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		10 000 000,00	0,00						603 593,61			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
2004DEXIA03	SFIL CAFFIL	19 800 000,00	7 920 000,00	1	30,00		Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	437 239,12	Taux fixe 3.57% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,610	310 560,25	0,00	0,82
TOTAL (B)		19 800 000,00	7 920 000,00						437 239,12			310 560,25	0,00	0,82
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
2006 CA 04	CREDIT AGRICOLE	30 000 000,00	13 000 000,00	2	30,00		Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*365) sinon Inflation	0,00	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*365) sinon Inflation	5,581	896 987,78	0,00	1,34
2006 IXIS 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20 000 000,00	8 666 666,61	3	30,00		Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	0,00	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	5,707	582 161,48	0,00	0,89

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (D)		50 000 000,00	21 666 666,61						0,00			1 479 149,26	0,00	2,23
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		79 800 000,00	29 586 666,61						1 040 832,73			1 789 709,51	0,00	3,05

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	70	1	0	0	0	
	% de l'encours	96,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	941 439 488,44	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,82	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 920 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	1	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	1,34	0,89	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	13 000 000,00	8 666 666,61	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €	2022-12-14
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	5
L	MOBILIER	10
L	AUTRE PETIT MATERIEL D'UNE VALEUR INFERIEURE A 3000 - DUREE 2 ANS	2
L	AUTRE PETIT MATERIEL D'UNE VALEUR INFERIEURE A 3000 - DUREE 5 ANS	5
L	MAQUETTES DES INSTALLATIONS DU SYCTOM	5
L	VEHICULE	5
L	BORNES DE PESEE	10
L	PORTIQUES DETECTION RADIO-ACTIVITES	10
L	BATIMENTS DE LOCAUX ADMINISTRATIFS CONSTRUCTION	30
L	PROCESS INDUSTRIEL EQUIPEMENTS - USINE D'INCINERATION	20
L	PROCESS INDUSTRIEL EQUIPEMENTS - CENTRE DE TRI	15
L	TRAVAUX D'AMELIORATION CONTINUE - UNITE D'INCINERATION (PROCESS)	20
L	TRAVAUX D'AMELIORATION CONTINUE - UNITE D'INCINERATION (BATIMENTS)	40
L	TRAVAUX D'AMELIORATION CONTINUE - CENTRE DE TRI (PROCESS)	15
L	TRAVAUX D'AMELIORATION CONTINUE - CENTRE DE TRI (BATIMENTS)	30
L	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE D'INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	25
L	VOIRIE ET RESEAUX	25
L	LOGICIEL INFORMATIQUE - CONCESSIONS, DROITS SIMILAIRES	5
L	FRAIS D'ETUDE NON SUIVIS DE REALISATION (DUREE REGLEMENTAIRE MAXIMALE)	5
L	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE A DES PERSONNES DE DROIT PUBLIC POUR LA CONSTRUCTION DE DECHETTERIES	5
L	AUTRE SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE A DES PERSONNES DE DROIT PUBLIC (DUREE REGLEMENTAIRE MAXIMALE)	15
L	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE A DES PERSONNES DE DROIT PRIVE (DUREE REGLEMENTAIRE MAXIMALE)	5
L	CENTRE DE NANTERRE - BATIMENT (LIVRE EN 2004)	39
L	CENTRE DE NANTERRE - PROCESS INDUSTRIEL (LIVRE EN 2004)	20
L	CENTRE DE SAINT OUEN - BATIMENT SAINT OUEN 2	39
L	CENTRE DE SAINT OUEN - PROCESS INDUSTRIEL SAINT OUEN 2	30
L	CENTRE DE SAINT OUEN - TRAITEMENT DES FUMEEES - BATIMENT -SAINT OUEN 2	23
L	CENTRE DE SAINT OUEN - PROCESS INDUSTRIEL SAINT OUEN 2	20
L	CENTRE DE ROMAINVILLE 1 - BATIMENT - CENTRE DE TRANSFERT ROMAINVILLE 1	37

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - CA - 2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	CENTRE DE ROMAINVILLE 1 - PROCESS INDUSTRIEL - CENTRE DE TRANSFERT ROMAINVILLE 1	38	10/12/2021
L	CENTRE D'ISSEANE - BATIMENT - CENTRE MULTIFILIERES	40	10/12/2021
L	CENTRE D'ISSEANE - PROCESS INDUSTRIEL - CENTRE MULTIFILIERES	20	10/12/2021
L	CENTRE D'ISSEANE - FRAIS D'ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS	5	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - NANTERRE - CAPTEURS SOLAIRES	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ROMAINVILLE - ADEME - CENTRE DE TRI SELECTIF	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - SAINT OUEN - TRANSPORT ALTERNATIF DES DECHETS	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - AESN - TRAVAUX RECYCLAGE DES EAUX	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - VNF - POSTE DE CHARGE MACHEFERS	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - VNF - POSTE DE CHARGES MACHEFERES - AC 1 ET 2	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ISSEANE - AIDE SUPPLEMENTAIRE A LA VALORISATION	20	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ISSEANE - VALORISATION ENERGETIQUE	20	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - PARIS 15 - FOUILLES ARCHEOLOGIQUES - SOLDE 2012	28	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - PARIS 15 - FOUILLES ARCHEOLOGIQUES (ACOMPTE EN 2009)	30	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ISSEANE - CENTRE DE TRI	40	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - NANTERRE - INSTALLATION DE CAPTEURS	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ROMAINVILLE - REGION IDF - TRAVAUX DE RENOVATION	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - SYELOM - REGION IDF - DECHETTERIE MEUDON	18	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ISSEANE - OXYDE D'AZOTE	20	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - TOITURES	20	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - PARIS 15 - TOITURE VEGETALISEE	29	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - PARIS 15 - CENTRE DE TRI - TRANCHES 1 ET 2	30	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - SEVRAN - CENTRE DE TRI	30	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ISSEANE - CENTRE DE TRI	40	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - NANTERRE - CENTRE DE TRI	0	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - MGP - CHALEUR SUR LES FUMES DE SAINT OUEN	0	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - SYELOM - SUBVENTION SYCTOM DECHETTERIE DE MEUDON	0	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - LIGNE DE TRANSFERT PAPIER - ISSEANE	10	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - MODERNISATION ROMAINVILLE 29/12/2015	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - SOLDE MODERNISATION ROMAINVILLE 29/12/2015	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - SAINT OUEN - TRAITEMENT DES REFIOM	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - VNF - POSTE DE CHARGE - MACHEFERS - AC1 ET 2	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - NANTERRE - CENTRE DE TRI	27	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - REQUALIFICATION LIGNE OE ISSEANE	0	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - MODERNISATION CENTRE DE TRI ROMAINVILLE	0	10/12/2021

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		7 740 254,09	0,00	0,00	7 740 254,09
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		7 740 254,09	0,00	0,00	7 740 254,09
Prise en compte des impacts de la crise ukrainienne	24/06/2022	7 740 254,09	0,00	0,00	7 740 254,09
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		7 740 254,09	0,00	0,00	7 740 254,09
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		7 740 254,09	0,00	0,00	7 740 254,09

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		10 000 000,00	0,00	547 495,89	0,00
Semardel	06/01/2020	10 000 000,00	0,00	547 495,89	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	13 583 796,39	
Personnes de droit privé	3 593 790,14	
Associations	2 110 030,70	
1000 COLLECTES	3 025,55	Subvention d'investissement pour développement d'une ressourcerie
13 AVENIR	3 448,50	Subvention d'investissement pour le Comptoir Duchamp
3S - SEJOUR SPORTIF SOLIDAIRE	15 000,00	Subvention d'investissement pour création de recycleries
3S - SEJOUR SPORTIF SOLIDAIRE	12 883,79	Subvention d'investissement pour création d'une recyclerie sportive
3S - SEJOUR SPORTIF SOLIDAIRE	20 000,00	Subvention de fonctionnement
ACPUSI	680,00	Défense des intérêts des adhérents auprès des fournisseurs de logiciels
ACTED	15 000,00	Subvention de fonctionnement
AFITE	3 150,00	Réseau d'experts pour l'environnement
AIRPARIF	54 162,00	Lutte contre la Pollution atmosphérique
AIRPARIF ASSO	13 800,00	Subvention de fonctionnement
AMORCE	9 933,00	Informations sur les réseaux de chaleur et la valorisation des déchets
ANGM	3 000,00	Informations sur le recyclage des graves de mâchefer
AS EXECUTIVE COMITE DEP SEINE ST DENIS	41 750,00	Subvention de fonctionnement
ASSOCIATION ENVIE TRAPPES EN YVELINES	22 400,00	Subvention de fonctionnement
ASSOCIATION ESPACES	3 448,58	Subvention d'investissement pour matériel pour la ressourcerie à Chaville
ASTE	943,00	Informations sur les nouveautés et les évolutions réglementaires
ATEE	5 976,00	Infos sur la maîtrise de l'énergie, la protection de l'environnement, la cogénération et le biogaz
ATELIER PARISIEN D URBANISME	50 000,00	Etudes et analyses des évolutions urbaines et sociétales
AUTF	1 700,00	Informations et sensibilisation à destination des utilisateurs de Transport de Fret
BAGNEUX ENVIRONNEMENT	6 199,47	Subvention d'investissement pour création d'une ressourcerie
BAGNEUX ENVIRONNEMENT	12 394,14	Subvention de fonctionnement
BEE AND CO	70 000,00	Subvention de fonctionnement
BRUITPARIF	16 000,00	Subvention de fonctionnement
CAISSE ECOLES 20E ARRONDISSEMENT	20 482,20	Subvention de fonctionnement
CENTRE HUBERTINE AUCLERT	1 500,00	Centre francilien pour l'égalité hommes-femmes
CERCLE GRAND PARIS DE L'INVESTISSEMENT DURABLE	6 000,00	Organisation à but non lucratif pour promouvoir la mise réseau d'acteurs du Grand Paris
CHAUSSETTES ORPHELINES	9 896,85	Subvention de fonctionnement
CHAUSSETTES SOLIDAIRES	10 950,00	Subvention de fonctionnement
CLUSTER EAUX-MILIEUX SOLS	16 000,00	Faciliter l'innovation en Ile-de-France

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CNR ASSO	9 394,00	Informations sur le recyclage
CO-ENERGIE	3 396,00	Subvention de fonctionnement
COMMUNAUTE ENLARGE YOUR PARIS	3 000,00	Subvention de fonctionnement
COMPAGNIE KOSHKALUNA	6 300,00	Subvention de fonctionnement
CONSEIL DES BENINOIS DE FRANCE	31 002,50	Subvention de fonctionnement
COTER NUMERIQUE	480,00	Association abordant les problématiques liées à l'informatique et à la communication
COUP DE POUSES	18 371,10	Subvention d'investissement pour création d'un ressourcerie des jardins urbains
COUP DE POUSES	30 000,00	Subvention de fonctionnement
DM COMPOST	81 250,00	Subvention de fonctionnement
E-GRAINE IDF	7 500,00	Subvention de fonctionnement
EAST	35 000,00	Subvention de fonctionnement
ECOLAU	12 000,00	Subvention de fonctionnement
ELANS ENSEMBLE POUR L ACTION NORD SUD	45 500,00	Subvention de fonctionnement
EMMAUS ALTERNATIVES	13 248,00	Subvention d'investissement pour achat de véhicules électriques
EMMAUS DEFI	145 287,81	Subvention d'investissement pour extension des locaux Emmaus
EMMAUS PARIS	15 000,00	Subvention d'investissement pour accroître le réemploi
ENTREPRENEURS DU MONDE	30 305,00	Subvention de fonctionnement
ENVIE AUTONOMIE ILE-DE-FRANCE	21 000,00	"Subvention d'investissement pour ""Envie autonomie s'implante à Paris""
ENVIE AUTONOMIE ILE-DE-FRANCE	30 000,00	Subvention de fonctionnement
EPT 5 BOUCLE NORD DE SEINE	4 800,00	Subvention de fonctionnement
EXPERTS SOLIDAIRES	32 000,00	Subvention de fonctionnement
F3E	1 800,00	Réseau associatif dédié à la qualité des actions de solidarité internationale
FEDERATION DES ELUS DES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES	6 600,00	Accompagnement pour renforcer la performances des Epl dans leurs activités
FEDERATION ENVIE	12 000,00	Subvention de fonctionnement
FONDATION DE L ARMEE DU SALUT	24 788,57	Subvention d'investissement pour la création d'une ressourcerie/bricothèque
FORIM FORUM DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE ISSUES DES MIGRATIONS	26 250,00	Subvention de fonctionnement
GRET	120 701,50	Subvention de fonctionnement
GROUPE RECHERCHE ECHANGES TECHNOLOGIQUES	24 679,00	Subvention de fonctionnement
INITIATIVE DEVELOPPEMENT	41 650,00	Subvention de fonctionnement
INSTITUT AMENAGT URBANISME IDF	2 300,00	Observatoire pour favoriser les échanges entre les différents acteurs publics, associatifs et privés
INSTITUT DE L ECONOMIE CIRCULAIRE	7 700,00	Promouvoir l'économie circulaire
INSTITUT POUR CULTURE SECURITE I	6 000,00	Maîtrise des risques industriels
L'OBSERVATOIRE DU PARTAGE	7 184,19	Subvention de fonctionnement
LA BETA PI	3 300,00	Subvention de fonctionnement
LA BRICOLETTE	40 000,00	Subvention de fonctionnement
LA COLLECTERIE ASSOC	7 500,00	Subvention de fonctionnement
LA CYCLOFFICINE DE PANTIN	3 900,00	Subvention de fonctionnement
LA CYCLOFFICINE DE PARIS	12 000,00	Subvention de fonctionnement
LA FABRIQUE DE L'ESPOIR-FABLAB	8 850,00	Subvention de fonctionnement

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LA GRANDE OURCQ	13 410,00	Subvention d'investissement pour création d'une ressourcerie
LA GRANDE OURCQ	38 750,00	Subvention de fonctionnement
LA MAISON DU ZÉRO DÉCHET	7 833,90	Subvention de fonctionnement
LA MINE	12 240,00	Subvention d'investissement pour la fabrique des possibles
LA MINE	30 000,00	Subvention de fonctionnement
LA PETITE ROCKETTE	8 024,70	Subvention de fonctionnement
LA RASCASSE	11 250,00	Subvention de fonctionnement
LA REFILE	17 107,47	Subvention de fonctionnement
LA RESSOURCERIE CREATIVE	42 570,00	Subvention de fonctionnement
LA RESSOURCERIE CREATIVE ASSOC	4 449,55	Subvention d'investissement pour aménagement d'un local de sensibilisation
LA RESSOURCERIE DU 10ÈME	7 500,00	Subvention de fonctionnement
LA TEXTILIERIE	10 298,75	Subvention de fonctionnement
LE P'TIT TROCOEUR NOCEEN	5 985,00	Subvention d'investissement pour ouverture d'une recyclerie
LE P'TIT TROCOEUR NOCEEN	30 000,00	Subvention de fonctionnement
LE PETIT BICLOU	9 211,50	Subvention d'investissement pour aménagement d'un atelier d'autoréparation de vélos
LE PETIT BICLOU	6 300,00	Subvention de fonctionnement
LE SENS DE L HUMUS ASSOC	6 750,00	Subvention d'investissement pour essaimage de pavillons de compostage
LE SENS DE L HUMUS ASSOC	33 432,50	Subvention de fonctionnement
LES ALCHIMISTES	86 800,00	Subvention de fonctionnement
LES COMPAGNONS BÂTISSEURS IDF	17 500,00	Subvention de fonctionnement
LES DEUX RIVES QUARTIER CIRCULAIRE	3 000,00	Subvention de fonctionnement
LES FILEUSES	9 450,00	Subvention de fonctionnement
LES PINCES A LINGE	2 520,00	Subvention d'investissement pour collecter et sensibiliser au réemploi des baskets
LES PINCES A LINGE	8 550,00	Subvention de fonctionnement
METHEOR ASSO	2 000,00	Promotion de la méthanisation
NEPTUNE ASSOC	7 164,00	Subvention de fonctionnement
OREE	13 500,00	Développement d'une réflexion sur les meilleures pratiques environnementales
PAILLETES & CAMBOUIS	2 776,56	Subvention d'investissement pour implantation d'un atelier d'autoréparation de vélos
PAILLETES & CAMBOUIS	25 063,80	Subvention de fonctionnement
PARIS ET COMPAGNIE	9 206,85	Subvention de fonctionnement
PARTENARIAT FRANCAIS POUR L EAU	2 000,00	Plateforme d'échanges sur la gouvernance et la gestion des ressources en eau
PASSERELLES INFO	11 760,00	Subvention de fonctionnement
RCUBE	14 000,00	Subvention de fonctionnement
REGIE DE QUARTIER FONTAINE AU ROI	5 726,40	Subvention de fonctionnement
REJOUE	12 000,00	Subvention de fonctionnement
RESEAU COMPOST CITOYEN ILE DE FRANCE	3 000,00	Promouvoir des initiatives et actions pour éviter la production des déchets organiques
RESEAU COMPOST PLUS	5 500,00	Réseau national d'échanges sur la filière de valorisation des biodéchets
RESEAU FRANCILIEN DU REEMPLOI	28 157,82	Subvention de fonctionnement
RESEAU PARISIEN DES ATELIERS VELO	47 000,00	Subvention de fonctionnement
SEINE OUEST INSERTION	7 875,00	Subvention d'investissement pour Les Ressources d'Issy

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SEINE OUEST INSERTION	30 000,00	Subvention de fonctionnement
TABLE DES MATIÈRES	3 750,00	Subvention de fonctionnement
TOU'S RESSOURCE	44 856,15	Subvention d'investissement pour création d'une recyclerie à Saint-Mande
TOU'S RESSOURCE	30 000,00	Subvention de fonctionnement
Entreprises	1 481 340,00	
ATELIER DES GIBOULEES	19 320,00	Subvention d'investissement pour création de la valise du tri
BIO TECH ENVIRONNEMENT	60 000,00	Subvention d'investissement pour réhabilitation de la Pasig River
DM COMPOST	65 000,00	Subvention d'investissement pour le compostage
IDEAL CONNAISSANCES SAS	7 788,00	Diffusion d'informations sur les déchets ménagers à destination des collectivités
METHA VALO 92	1 250 000,00	Subvention d'investissement pour unité de méthanisation de déchets alimentaires
MUNCIPAL WASTE EUROPE	7 232,00	Promouvoir la gestion des déchets à travers l'UE
PARTENARIAT FRANCAIS POUR LES DECHETS	72 000,00	Faire avancer les priorités liées aux déchets dans l'agenda politique
Personnes physiques	419,44	
BRETON REGIS	14,50	Subvention d'investissement pour organisation du télétravail
GIERTS BENOIT	150,00	Subvention d'investissement pour organisation du télétravail
LABROUSSE SOLENE	104,94	Subvention d'investissement pour organisation du télétravail
MESDON RYAN	150,00	Subvention d'investissement pour organisation du télétravail
Autres	2 000,00	
Y CID	2 000,00	Groupement de soutien aux initiatives de solidarité et coopérations internationales
Personnes de droit public	9 990 006,25	
Etat	492 720,08	
DIRECT REGIO DES FINANCES PUBLIQ	1 651,00	Rattachements et apurements
DIRECT REGIO DES FINANCES PUBLIQ	491 069,08	Rattachements et apurements
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	6 021 207,77	
CAISSE DES ECOLES 14E ARRONDISSEMENT	4 656,90	Subvention d'investissement pour déploiement de tables de tri
CAISSE DES ECOLES 17E ARRONDISSEMENT	8 048,16	Subvention d'investissement pour déploiement de tables de tri
CAISSE DES ECOLES 19E ARRONDISSE	7 716,71	Subvention de fonctionnement
CAISSE DES ECOLES 19E ARRONDISSEMENT	22 907,95	Subvention d'investissement pour déploiement de tables de tri
CAISSE ECOLES 20E ARRONDISSEMENT	2 560,96	Subvention de fonctionnement
COMMUNE AULNAY SOUS BOIS	22 200,00	Subvention d'investissement pour déploiement du tri des déchets alimentaires
COMMUNE BONDY	8 999,10	Subvention d'investissement pour acquisition de tables de tri
COMMUNE CHARENTON LE PONT	7 652,09	Subvention pour aide à l'optimisation des CS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNE COURBEVOIE	23 400,00	Subvention d'investissement pour dispositif de tri et traitement des biodéchets
COMMUNE DE CHAVILLE	3 600,00	Subvention d'investissement pour création d'un Repair Café
COMMUNE DE PANTIN	3 375,00	Subvention d'investissement pour acquisition de table et déploiement de la CS biodéchet
COMMUNE DE PARIS	210 000,00	Subvention d'investissement pour création d'une déchetterie
COMMUNE DE PARIS	144 147,23	Subvention pour accueil centre de traitement
COMMUNE DE PARIS	537 893,90	Reversements barème F Eco-emballages
COMMUNE DE PARIS	1 678 786,14	Soutiens CS liés au recyclage des emballages en verre
COMMUNE GENNEVILLIERS	23 917,98	Subvention d'investissement pour acquisition de tables de tri
COMMUNE ISSY LES MOULINEAUX	422 735,77	Subvention pour accueil centre de traitement
COMMUNE IVRY SUR SEINE	1 000 000,00	Subvention pour accueil centre de traitement
COMMUNE MALAKOFF	4 998,00	Subvention pour aide à l'optimisation des CS
COMMUNE NANTERRE	61 673,43	Subvention pour accueil centre de traitement
COMMUNE NOISY LE SEC	1 975,08	Subvention d'investissement pour acquisition de tables de tri
COMMUNE ROMAINVILLE	753 850,74	Subvention pour accueil centre de traitement
COMMUNE SAINT OUEN	1 000 000,00	Subvention pour accueil centre de traitement
COMMUNE SEVRAN	61 673,43	Subvention pour accueil centre de traitement
COMMUNE VITRY SUR SEINE	4 439,20	Subvention pour aide à l'optimisation des CS
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	3 452 285,40	
COM AGGLO VERSAILLES GRAND PARC	210 000,00	Subvention d'investissement pour construction d'une déchetterie
COMMUNAUTE AGGLO VERSAILLES GRAND PARC	24 859,30	Reversements barème F Eco-emballages
COMMUNAUTE AGGLO VERSAILLES GRAND PARC	85 892,03	Soutiens CS liés au recyclage des emballages en verre
EPT 10 PARIS EST MARNE ET BOIS	62 760,60	Subvention d'investissement pour Eco-site de Bonneuil/Marne
EPT 10 PARIS EST MARNE ET BOIS	68 759,20	Reversements barème F Eco-emballages
EPT 10 PARIS EST MARNE ET BOIS	75 415,44	Soutiens CS liés au recyclage des emballages en verre
EPT 10 PARIS EST MARNE ET BOIS	19 469,46	Subvention de fonctionnement
EPT 12 GRAND ORLY SEINE BIEVRE	35 446,46	Subvention d'investissement pour expérimentation du tri des biodéchets
EPT 12 GRAND ORLY SEINE BIEVRE	59 843,00	Subvention d'investissement pour déploiement de points d'apport
EPT 12 GRAND ORLY SEINE BIEVRE	93 024,90	Reversements barème F Eco-emballages
EPT 12 GRAND ORLY SEINE BIEVRE	101 194,96	Soutiens CS liés au recyclage des emballages en verre
EPT 12 GRAND ORLY SEINE BIEVRE	19 037,30	Subvention de fonctionnement
EPT 2 VALLEE SUD GRAND PARIS	63 518,20	Reversements barème F Eco-emballages
EPT 2 VALLEE SUD GRAND PARIS	119 266,79	Soutiens CS liés au recyclage des emballages en verre
EPT 2 VALLEE SUD GRAND PARIS	14 738,71	Subvention de fonctionnement
EPT 3 GRAND PARIS SEINE OUEST	81 761,30	Reversements barème F Eco-emballages
EPT 3 GRAND PARIS SEINE OUEST	166 837,30	Soutiens CS liés au recyclage des emballages en verre
EPT 3 GRAND PARIS SEINE OUEST	18 999,90	Subvention de fonctionnement
EPT 4 PARIS OUEST LA DEFENSE	7 319,20	Subvention d'investissement pour acquisition de tables de tri
EPT 4 PARIS OUEST LA DEFENSE	112 022,65	Reversements barème F Eco-emballages
EPT 4 PARIS OUEST LA DEFENSE	241 713,82	Soutiens CS liés au recyclage des emballages en verre
EPT 5 BOUCLE NORD DE SEINE	138 747,20	Subvention d'investissement pour acquisition de bacs

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
EPT 5 BOUCLE NORD DE SEINE	7 627,50	Subvention pour aide à l'optimisation des CS
EPT 5 BOUCLE NORD DE SEINE	89 553,25	Reversements barème F Eco-emballages
EPT 5 BOUCLE NORD DE SEINE	133 646,71	Soutiens CS liés au recyclage des emballages en verre
EPT 5 BOUCLE NORD DE SEINE	41 815,00	Subvention de fonctionnement
EPT 6 PLAINE COMMUNE	129 611,35	Reversements barème F Eco-emballages
EPT 6 PLAINE COMMUNE	72 784,08	Soutiens CS liés au recyclage des emballages en verre
EPT 7 TERRES D ENVOL	94 778,95	Reversements barème F Eco-emballages
EPT 7 TERRES D ENVOL	62 562,96	Soutiens CS liés au recyclage des emballages en verre
EPT 7 TERRES D ENVOL	16 794,40	Subvention de fonctionnement
EPT 8 EST ENSEMBLE	18 811,80	Subvention d'investissement pour extension de la collecte
EPT 8 EST ENSEMBLE	4 393,37	Subvention d'investissement pour installation d'un pavillon de compostage
EPT 8 EST ENSEMBLE	7 800,00	Subvention pour aide à l'optimisation des CS
EPT 8 EST ENSEMBLE	139 411,60	Reversements barème F Eco-emballages
EPT 8 EST ENSEMBLE	121 475,72	Soutiens CS liés au recyclage des emballages en verre
EPT 8 EST ENSEMBLE	41 248,04	Subvention de fonctionnement
EPT 9 GRAND PARIS GRAND EST	402 290,75	Subvention d'investissement pour construction d'une déchetterie et d'une ressourcerie
EPT 9 GRAND PARIS GRAND EST	86 616,95	Reversements barème F Eco-emballages
EPT 9 GRAND PARIS GRAND EST	113 204,65	Soutiens CS liés au recyclage des emballages en verre
EPT 9 GRAND PARIS GRAND EST	2 664,60	Subvention de fonctionnement
HAUTS DE SEINE HABITAT	24 165,00	Subvention d'investissement pour création d'une ressourcerie
IRD INSTITUT DE RECHERCHE	1 560,00	Subvention d'investissement pour acquisition d'une table de tri
SIPPEREC	18 841,00	Syndicat ayant pour objectif d'équiper le territoire en augmentant la part énergies renouvelables
Autres	23 793,00	
GIP MAXIMILIEN	23 793,00	Portail de l'administration numérique en Ile-de-France

IV- ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5,00	0,00	5,00	3,00	1,00	4,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		95,00	0,00	95,00	42,80	14,60	57,40
Adjoint administratif pal 1 cl	C	13,00	0,00	13,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	15,00	0,00	15,00	6,80	0,00	6,80
Adjoint administratif terr.	C	11,00	0,00	11,00	5,00	1,00	6,00
Administrateur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur hors classe	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	19,00	0,00	19,00	5,00	9,60	14,60
Attaché principal	A	10,00	0,00	10,00	6,00	2,00	8,00
Directeur territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	12,00	0,00	12,00	5,00	2,00	7,00
Rédacteur principal 1 cl	B	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2 cl	B	7,00	0,00	7,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		81,00	0,60	81,60	29,30	32,60	61,90
Adjoint technique pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	26,00	0,00	26,00	4,80	17,00	21,80
Ingénieur en chef	A	7,00	0,00	7,00	0,00	2,00	2,00
Ingénieur en chef hors classe	A	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Ingénieur général	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	29,00	0,60	29,60	15,50	10,60	26,10
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1 cl	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Technicien principal de 2 cl	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - CA - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Collaborateur de cabinet		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Contrat d'accompagnement dans		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		178,00	0,60	178,60	72,10	48,20	120,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-23-1°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	A	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-1°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché principal	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché principal	A	ADM	0	0,00	A	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	0	0,00	333-1_333-10	CDD
D.G.A.S. + 400.000 hab	A	OTR	0	0,00	332-23-1°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-13	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-1°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	A	CDI
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	A	CDI
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	A	A
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	A	CDI
Ingénieur en chef	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDI
Ingénieur en chef	A	TECH	0	0,00	A	CDI
Ingénieur en chef hors classe	A	TECH	0	0,00	A	CDI
Ingénieur en chef hors classe	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	A	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	A	A
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-23-1°	CDI

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - CA - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	A	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	A	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	A	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-23-1°	CDD
Rédacteur	B	ADM	0	0,00	A	CDI
Rédacteur	B	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien principal de 1 cl	B	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 86 rue Regnault - 75013 PARIS (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
21/11/2016 - Détention d'une part du capital	Sigeif Mobilités	Sigeif Mobilités	Société d'Economie Mixte Locale	50 000,00
09/12/2016 - Détention d'une part du capital	Semardel	Semardel	Société d'Economie Mixte Locale	2 400 840,00
31/05/2023 - Détention d'une part du capital	Semotris Sevran	Semotris Sevran	Société d'Economie Mixte à Opération Unique	200 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire

Crédits ouverts (BP + DM)

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
--------------	---	------

Produit des cessions

Réalizations

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	4 700,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		63 115 477,57	63 115 476,99
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		61 444 877,67	61 444 877,09
1631	Emprunts obligataires	18 000 000,00	18 000 000,00
1641	Emprunts en euros	43 444 877,67	43 444 877,09
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 670 599,90	1 670 599,90
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 670 599,90	1 670 599,90

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	63 115 476,99	0,00	955 104,86	64 070 581,85

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		116 873 676,47	III 108 488 074,54
Ressources propres externes de l'année (a)		32 223 903,84	32 223 903,84
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	32 198 403,84	32 198 403,84
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	25 500,00	25 500,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		84 649 772,63	76 264 170,70
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	6 655 435,04	4 435 540,53
2804131	<i>Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel</i>	8 511,00	8 512,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	492 965,87	492 968,00
28041481	<i>Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel</i>	70 832,00	104 079,00
28041482	<i>Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations</i>	427 855,67	433 966,00
280415311	<i>CDE : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	3 759,00
28041581	<i>Autres grpts-Biens mob., mat. et études</i>	195 052,48	272 325,48
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	67 038,47	89 953,47
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	33 275,00	79 242,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	248 271,64	286 108,64
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	192 820,00	192 820,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	204 525,62	345 171,72
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	947,00	949,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	397,00	398,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	630 000,00	630 001,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281351	Bâtiments publics	676,00	677,00
28138	Autres constructions	18 694 224,01	20 486 943,00
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	2 475 764,00	2 324 116,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	8 153 139,90	8 268 247,90
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	47 845,00	47 846,00
28151	Réseaux de voirie	238,00	238,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 072,00	2 072,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	32 967 460,10	33 054 559,67
281738	Autres constructions (m. à dispo)	827 010,00	827 087,00
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 269 331,61	2 720 695,00
28181	Installations générales, aménagt divers	152 777,10	173 705,10
281828	Autres matériels de transport	15 689,00	10 990,00
281838	Autre matériel informatique	341 866,74	880 397,74
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	78 621,19	80 648,19
28188	Autres immo. corporelles	9 529,26	10 154,26
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	8 385 601,93	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	108 488 074,54	0,00	0,00	955 104,86	109 443 179,40

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 64 070 581,85
Ressources propres disponibles	IV 109 443 179,40
Solde	V = IV - II (5) 45 372 597,55

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - CA - 2023

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
200201/2019	AMELIORATION CONTINUE	200201	0,00	277 250 027,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201904/2019	BIODECHETS	201904	0,00	8 534 345,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
200502/2019	COMETHANISATION et METHANISATION	200502	0,00	55 696 712,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201301/2019	EXTENSIONS CONSIGNES DE TRI	201301	0,00	74 859 562,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201902/2019	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES 2019	201902	0,00	35 240 187,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201903/2019	PLANS DE PREVENTION	201903	0,00	55 525 895,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
200301/2019	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS 13	200301	0,00	704 317 023,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201601/2019	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE	201601	0,00	310 570 313,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201101/2019	RENOVATION SAINT OUEN	201101	0,00	290 364 472,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	1 812 358 540,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
Duprey Corentin	Proxima Partenaire	2 160,00	Du 10/02 au 10/07/2023 au Syctom	Formation de gestion

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.